

*A l'Union africaine et partout ailleurs*

## Les camouflets se suivent et se ressemblent pour la petite diplomatie algérienne



Lire page 3

### La protection des mineurs, une priorité

*Mohamed Benabdelkader et son homologue français signent une Déclaration d'intention relative à la prise en charge des mineurs non accompagnés*



Page 2

### La politique économique post-crise devrait œuvrer prioritairement au redressement de l'activité



Page 10

*Hasna Kajji : La population est appelée à choisir des élus conscients de l'importance de l'environnement dans la réalisation du développement durable*

Entretien



Page 7

### Une manche inaugurale prolifique en buts

*Vivement un niveau soutenu tout au long de la saison*



Page 22

# La protection des mineurs, une priorité

*Mohamed Benabdelkader et son homologue français signent une Déclaration d'intention relative à la prise en charge des mineurs non accompagnés*

Le Maroc et la France ont signé, lundi à Rabat, une Déclaration d'intention dans le domaine de la justice relative à la prise en charge des mineurs non accompagnés (MNA).

Paraphée par le ministre de la Justice, Mohamed Benabdelkader et son homologue français, Eric Dupond-Moretti, Garde des Sceaux, en visite dans le Royaume, cette Déclaration d'intention porte sur la diffusion d'un schéma de procédures qui détaille le processus de gestion de la situation des MNA, permettant ainsi aux magistrats de la jeunesse français de disposer d'informations indispensables pour prendre les mesures les plus adaptées à l'intérêt de l'enfant.

Elle permettra également de fluidifier davantage l'échange d'informations et contribuera à mettre en place des outils concrets à même de résoudre une problématique commune aux deux pays, a affirmé Eric Dupond-Moretti.

Dans ce sens, le Garde des Sceaux a affirmé que la protection des mineurs est une priorité aussi bien pour le Maroc que pour la France, remerciant, à cet égard, les autorités marocaines "pour l'aide précieuse qu'elles nous ont apportée, notamment pour l'identification des mineurs isolés, car sans identification, aucune action judiciaire n'est possible".

La coopération marocaine, a-t-il poursuivi, a permis aux autorités françaises de constater que "nombre de ceux qui se déclaraient mineurs étaient en fait majeurs et que les ressortissants marocains, contrairement à ce qui est parfois avancé à tort, n'étaient pas les plus nombreux".

Par ailleurs, Eric Dupond-Moretti a souligné que sa visite au Maroc, qui est son premier déplacement officiel à



l'international depuis sa nomination dans ce poste, revêt pour lui une importance particulière au regard des relations très proches et des liens profonds et anciens qui unissent les deux pays, mettant l'accent sur le "partenariat d'exception de longue date" entre les deux autorités judiciaires.

Ce partenariat, a-t-il souligné, est nourri par des échanges denses en matière de formation des magistrats et de personnels des greffes et de modernisation de la justice, ainsi que par le "traitement particulièrement efficace et diligent des autorités marocaines de

nos demandes d'entraide pénales qui représentent pour nous le flux le plus important en dehors de l'UE".

Pour sa part, Mohamed Benabdelkader a fait part de la qualité des relations de coopération entre les autorités judiciaires des deux pays, qu'il a qualifiées de bien structurées, constamment adaptées aux nouvelles situations et fortement marquées par un dialogue dense et régulier, précisant que cette rencontre a été l'occasion pour les deux parties de passer en revue les différents aspects de la coopération maroco-française dans le domaine de la

justice et d'établir "un bilan positif, satisfaisant et prometteur" aussi bien en matière pénale qu'en matière civile.

Un échange approfondi sur les perspectives de cette coopération pour les deux prochaines années a également été au menu des discussions, a fait savoir le ministre, réitérant la volonté commune des deux pays de renforcer davantage cet édifice de partenariat à travers un certain nombre d'initiatives et de mécanismes, notamment dans le cadre de la Déclaration d'intention relative à la prise en charge des MNA.

## L'OMP organise une table ronde sur le droit pénal



L'Observatoire marocain des prisons (OMP) organise une table ronde sur la réforme du Code pénal ce mardi 8 décembre

2020 à 17h00 via l'application «Zoom», et ce, dans le cadre du projet intitulé «Pour une réforme du système juridique pénal et carcéral

garante de la protection des droits humains et de la dignité des détenu(e)s) cofinancé par l'Union européenne.

Plusieurs personnalités interviendront durant cette table ronde. Notamment Abdellatif Reffouh et Abderrahim Jamaï, respectivement président et vice-président de l'OMP, les avocats Abdelkebir Tabih, Mostafa Naoui, William Bourdon et Tayeb Lazreq, le conseiller à la Cour d'appel de Rabat, Lgorji Abdallah, ainsi que des représentants du CNDH et de la Délégation de l'UE au Maroc.

Cette table ronde a pour objectif de relancer le dialogue avec les différentes parties concernées, d'évaluer le contenu du projet de Code pénal, ainsi que de sonder la volonté des acteurs politiques et législatifs à saisir l'opportunité du processus en cours pour contribuer à l'édification de l'Etat de droit et à la consolidation des institutions démocratiques.

M.T

## A l'Union africaine et partout ailleurs

# Les camouflets se suivent et se ressemblent pour la petite diplomatie algérienne



L'Algérie et sa diplomatie sortent bredouilles du 14ème Sommet extraordinaire de l'UA tenu en visioconférence sur le thème: «Faire taire les armes» dans le continent africain.

Malgré les multiples manœuvres et basses intrigues ourdies par les diplomates algériens pour imposer leur position, voire leur vision, et impliquer l'UA dans le règlement du conflit artificiel relatif à l'affaire du Sahara marocain, toutes les tentatives tournèrent en eau de boudin.

En effet, le président de la Commission paix et sécurité de l'UA, le diplomate algérien Smail Chergui, a tenté de glisser dans le rapport d'activités qui devrait être présenté lors de ce Sommet des passages hostiles au Maroc et à son intégrité territoriale. Mais cette tentative a été rapidement déjouée par le président de ladite Commission qui l'a recadré en supprimant tout simplement les passages incriminés comme celui afférent au soi-disant «droit à l'autodétermination du peuple du Sahara».

Pis encore, le diplomate algérien a tenté, lors de la deuxième réunion du

Comité des représentants permanents de l'UA tenue le 25 novembre dernier, de présenter une nouvelle version de son rapport dans lequel il a, selon nos confrères du Le360, réintroduit sa littérature malsaine sur le Sahara. Aussi bien dans le projet de déclaration que de décision soumis aux ambassadeurs, l'Algérien a voulu insérer des passages anti-Maroc. Pis encore, il a retardé au maximum la distribution de ces documents aux représentants permanents, qui les ont reçus quelques heures seulement avant leur réunion, alors que les procédures de l'UA prévoient leur communication officielle, deux jours avant la date des réunions.

Quelques jours après, ce diplomate a, de nouveau, été pris en flagrant délit. Il a, dans la version française du projet de déclaration de ce sommet extraordinaire africain, fait allusion à l'affaire du Sahara marocain en ajoutant cette phrase: «Et à permettre rapidement l'autodétermination du peuple du Sahara occidental», alors que la version anglaise ne faisait aucunement allusion à cette affaire ni de près ni de loin. Il en a fait de même pour le projet de décision du Sommet

africain. Sa version française parle de «l'auto-détermination du peuple du Sahara occidental, conformément aux décisions pertinentes de l'UA», alors que le texte en anglais n'y fait aucune référence.

Tous ces comportements sont indignes d'une personnalité qui occupe une telle fonction au sein d'une instance aussi importante que la Commission paix et sécurité où il n'a cessé depuis sa nomination à sa tête de servir «des desseins indignes d'un haut responsable de la Commission astreint à l'obligation de neutralité», selon le ministre délégué auprès du ministre marocain des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Mohcine Jazouli.

Quelques jours avant la tenue de ce Sommet, le ministre algérien des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a tenté, suite à l'échec de Smail Chergui, d'impliquer davantage l'UA dans l'affaire du Sahara marocain. «Face aux graves développements de la situation au Sahara occidental, notre organisation continentale qui a joué un rôle constructif dans l'élaboration et

l'adoption du plan de règlement onusien, ne peut pas rester en marge», a-t-il prétendu, soulignant que «vu l'échec total du mécanisme de la Troïka, le Conseil africain de paix et de sécurité doit assumer la responsabilité qui lui incombe, conformément au texte de son protocole d'institution».

La réponse du Sommet extraordinaire de l'UA à ses sollicitations a été sans appel. La question du Sahara marocain est encadrée par la Décision 693 adoptée lors du 31ème Sommet tenu à Nouakchott en juillet 2018, qui a replacé la question du Sahara marocain dans le cadre de l'ONU. Même certains pays traditionnellement alliés de l'Algérie se sont portés en faux contre sa position; ce qui atteste de son isolement de plus en plus croissant au sein de la famille africaine.

Alors que la politique des ennemis de notre intégrité territoriale alimente les conflits et les divisions et encourage le morcellement du continent africain, l'UA aspire à l'unité et à la cohésion pour faire face aux vrais problèmes du continent, mettre fin aux conflits et faire taire les armes.

T. Mourad

# Le président sud-africain désavoue le Polisario



**L**e président sud-africain et président en exercice de l'Union africaine (UA), Cyril Ramaphosa, a désavoué, dimanche, les séparatistes du Polisario, en réaffirmant la pertinence de la décision 693 du Sommet africain, tenu en juillet 2018 à Nouakchott, en Mauritanie.

Cyril Ramaphosa, qui s'exprimait à l'issue du 14<sup>ème</sup> Sommet extraordinaire de l'UA sur « Faire taire les armes », a souligné, au grand dam des adversaires du Maroc, que les amendements à la décision 693 proposés lors de ce Sommet ne font que confirmer les dispositions de ladite décision.

La décision 693, pour rappel, consacre l'exclusivité de l'ONU en tant que cadre pour la recherche d'une solution au conflit régional créé autour de la question du Sahara marocain, tout en établissant le mécanisme de la Troïka pour appuyer les efforts des Nations unies pour le règlement de ce différend artificiel.

L'affirmation du chef d'Etat sud-africain représente un nouveau succès du Maroc face aux tentatives et manœuvres sornaises des ennemis de l'intégrité territoriale du Royaume qui s'activent à semer les divisions au sein du continent.

Le Maroc, pour sa part, poursuit, en totale confiance, sa contribution précieuse aux efforts visant à faciliter l'émergence d'une Afrique capable de prendre son avenir en main.

## Les Marocains de Wallonie et du Luxembourg se mobilisent pour la défense de la cause nationale

**L**a communauté marocaine résidant dans la région de Wallonie en Belgique et au Grand Duché de Luxembourg a organisé, dimanche à Liège, une manifestation pour soutenir les initiatives du Royaume visant à défendre l'intégrité territoriale, l'unité nationale et les constantes de la nation.

Dans un élan de mobilisation citoyenne et dans le strict respect des mesures sanitaires imposées par les autorités publiques belges, les Marocains de Wallonie et du Grand Duché de Luxembourg, rejoints en force par les amis du Maroc parmi les Belges et les Luxembourgeois d'horizons multiples, ont exprimé leur soutien à l'intervention efficace des Forces Armées Royales pour sécuriser le passage d'El Guerguaraat et mettre fin aux actes de brigandage et de banditisme perpétrés par les milices du Polisario.

Ils ont également dénoncé les manœuvres récurrentes et les provocations des séparatistes et de leurs soutiens visant à porter atteinte à la stabilité et la sécurité du Royaume.

Brandissant les drapeaux et entonnant l'hymne national et des chants patriotiques, les manifestants ont fait part à cette occasion de leur mobilisation derrière S.M le Roi Mohammed VI pour la défense de l'intégrité territoriale du Royaume et leur fierté pour toutes les



initiatives prises par le Souverain pour le rayonnement et la grandeur du Maroc.

Sous le slogan "Le Maroc restera dans son Sahara et le Sahara demeurera dans son Maroc", cette manifestation a été aussi l'occasion pour les Marocains de ces régions de sou-

ligner la pertinence des choix politiques assumés courageusement par le Royaume dans la gestion du conflit artificiel autour du Sahara marocain, particulièrement la proposition d'autonomie qui constitue un hymne à la paix et à la concorde nationale.

Les manifestants ont à cet égard exprimé leur mobilisation pour faire échouer tous les plans des adversaires du Royaume tendant à saper les efforts déployés en vue d'une solution politique à ce différend régional dans le cadre de la souveraineté marocaine.

## Mesures préventives à Taroudant

Les autorités publiques de Taroudant ont annoncé dimanche la prorogation de 15 jours de la mise en œuvre des mesures décidées le 23 novembre dernier, pour renforcer la prévention contre la propagation du nouveau coronavirus.

Cette prolongation est entrée en vigueur depuis lundi 7 décembre 2020", précise un communiqué du comité provincial de veille.

Suite à la hausse des cas de contamination durant les dernières semaines, les autorités publiques de Taroudant ont décidé l'obligation de disposer d'une autorisation exceptionnelle de déplacement de et vers Taroudant, à l'exception des déplacements pour des raisons de santé et professionnelle, l'interdiction de la diffusion des matches de football par tous les cafés de la ville, la fermeture des hammams, des jardins, des places publiques et des espaces de jeux pour enfants et la fermeture des commerces et cafés à partir de 21H00.

Il s'agit aussi du renforcement du contrôle rigoureux du respect des mesures préventives (port du masque, distanciation physique) et de l'application des dispositions de la loi contre les contrevenants. Les autorités ont invité en conséquence la population à une adhésion citoyenne et effective à ces mesures préventives.



## Vacances scolaires

A l'occasion des deuxièmes vacances intermédiaires qui s'étalent du dimanche 6 décembre au dimanche 13 décembre 2020, le ministère de l'Éducation nationale informe les élèves et leurs tuteurs de l'arrêt de la diffusion des cours enregistrés destinés à tous les niveaux scolaires via les chaînes TV Athaqafia, Laâyoune et Amazighia, et ce à partir du lundi 7 décembre. La diffusion reprendra sur ces chaînes TV à partir du lundi 14 décembre.

A cet effet, le ministère salue le grand effort déployé par les cadres pédagogiques, éducatifs et techniques et l'organe d'inspection pour permettre aux apprenants de suivre leurs cours à distance, tout comme leurs collègues qui bénéficient de l'enseignement en présentiel, tout en appelant l'ensemble des élèves et cadres pédagogiques à respecter les mesures adoptées par les autorités sanitaires pour endiguer la propagation de la pandémie de Covid-19.

# Mohcine Jazouli : *Les défis de l'Afrique exigent une réponse concertée et solidaire*



Les défis de la sécurité et de la stabilité dont fait face l'Afrique, et qui se manifestent par la multiplication des conflits et des crises, exigent de tous une synergie des efforts et une réponse concertée et solidaire, a souligné, dimanche à Rabat, le ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Mohcine Jazouli.

Pour confirmer et consolider «l'Afrique que nous voulons», le continent a besoin de sécurité, de stabilité et de paix, a estimé Mohcine Jazouli, qui présidait la délégation marocaine pour le 14<sup>ème</sup> Sommet extraordinaire de l'Union africaine (UA), tenu en visioconférence sur le thème: "Faire taire les armes".

Pour ce faire, trois axes s'imposent, a déclaré le ministre délégué : prendre conjointement les mesures nécessaires pour vaincre le terrorisme et l'extrémisme religieux; pré-

venir la circulation illicite des armes légères et de petit calibre; et adopter une politique de l'Union en matière d'opérations de soutien à la paix, basée sur la clarté et la préservation des principes fondamentaux des opérations de maintien de la paix.

A cet égard, il a indiqué que le projet de doctrine de l'UA sur les opérations de soutien à la paix "devrait s'inspirer de ces principes", jugeant nécessaire d'y introduire le principe de la "subsidiarité" qui confère au Conseil de sécurité de l'ONU la responsabilité première de maintien de la paix et de la sécurité internationales

Le ministre délégué a souligné que, partant de sa conscience du lien indéniable entre la sécurité et le développement, le Maroc, sous la conduite de S.M le Roi Mohammed VI, "s'emploie avec sérieux et pragmatisme à traduire en actes" les décisions de l'UA.

Faisant remarquer que le Royaume a

toujours plaidé en faveur d'approches "multidimensionnelles, intégrées et concertées", Mohcine Jazouli a rappelé l'accueil par le Royaume du dialogue inter-libyen ayant conduit à l'Accord de Skhirat en décembre 2015, notant que ces efforts se sont poursuivis, ces derniers mois, en abritant plusieurs rounds de négociations, pour faire avancer le dialogue entre les parties libyennes.

Par ailleurs, il a souligné qu'atteindre les objectifs de faire taire les armes en Afrique passe par le respect, par les Etats membres et la Commission, des décisions prises par l'Union.

"Tenter de les enfreindre comme ce fut le cas par le commissaire Chergui qui s'est donné la liberté de soulever la question du Sahara marocain alors que l'examen de cette question est encadré par la Décision 693 qui réserve cette attribution à la Troïka, est une tentative de diverter notre auguste assemblée

de son objectif afin d'assouvir des desseins nationaux non dignes d'un haut responsable de la Commission astreint à l'obligation de neutralité", a martelé le ministre délégué.

Il a dit, dans ce cadre, que le Maroc soutient l'adoption des projets de déclaration et de décision tels que transférés à l'Assemblée par le Conseil exécutif.

A travers le thème «Faire taire les armes : créer des conditions propices au développement de l'Afrique», le Sommet extraordinaire de l'UA tente de réfléchir sur les moyens à même de mettre fin aux conflits armés sur le continent.

Outre les conflits armés et la menace du terrorisme, l'extrémisme violent et la radicalisation, les participants à ce sommet qui devra adopter la Déclaration de Johannesburg, examineront la question du séparatisme aggravé par les flux d'armes et financiers illicites, le crime organisé et la cybercriminalité.

# Laâyoune et Dakhla s'ouvrent aux étudiants gabonais

Dans le cadre de la dynamisation de sa coopération économique avec certains pays frères et amis, le Maroc offre de nouvelles opportunités de formation aux étudiants gabonais.

En effet, Laâyoune et Dakhla accueilleront, à partir de l'année académique 2021-2022, des étudiants gabonais souhaitant poursuivre leurs études dans différents établissements d'enseignement supérieur et de formation professionnelle dans ces deux villes.

Dans une déclaration au site électronique northafricapost.com, le consul général du Gabon à Laâyoune, Issha Lezin Boussougou, qui s'exprimait à l'occasion d'une réunion tenue par les diplomates accrédités à Laâyoune avec une délégation de la commission des affaires étrangères à la Chambre des représentants, a



rappelé que «son pays faisait partie des pays qui ont participé à la glorieuse Marche verte en 1975».

Il a également réitéré le «soutien fort» du Gabon à la marocanité du Sahara et à l'in-

tégrité territoriale du Maroc.

Dans le domaine de l'éducation-formation, le Maroc demeure le premier partenaire du Gabon en matière d'attribution de bourses d'études.

Le nombre de celles-ci dans

l'enseignement supérieur public offert par le Maroc à travers l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI), est passé de 60 en 2016 à 150 en 2020.

Ahmadou El-Katab

## Noureddine Bensouda : *L'éducation contribue à renforcer la démocratie et garantit la justice sociale*



Une "bonne" éducation vaudrait mieux que bien des ressources matérielles pour garantir une "réelle" liberté des individus, et en définitive, une "vraie" justice sociale, a souligné, samedi, le trésorier général du Royaume, Noureddine Bensouda.

"L'éducation contribue à renforcer la démocratie dans nos sociétés. Grâce à l'éducation, le citoyen dispose de plus d'outils pour jouer pleinement son rôle d'acteur, voire d'agent de changement dans sa communauté, aussi bien sur le plan économique et social

que politique", a dit Noureddine Bensouda lors d'un webinaire tenu sous le thème "Financement du système éducatif: Quelles innovations?", avec la participation du ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Saaid Amzazi.

Parallèlement, il a noté que si sur les plans économique et social, le rôle de l'éducation relève de l'évidence, son influence sur la vie politique demeure "beaucoup moins évoquée, sinon très timidement".

En effet, lorsque cette relation est abordée, c'est souvent pour débattre de l'impact du niveau académique chez la seule élite politique, alors que l'impact de la qualité de l'éducation sur la base électorale, que sont finalement les citoyens, est fondamental, a fait valoir Noureddine Bensouda.

Et de rappeler que l'Indice de développement humain, élaboré par Amartya Sen et Mahbub Ul Haq et qui sera repris plus tard par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) pour mesurer le développement humain dans les pays du monde, l'éducation y figure parmi les trois composantes essentielles.

"Ces composantes, à savoir l'éducation, la santé et la richesse matérielle sont placées au même pied d'égalité puisque les sous-indices qui leur correspondent sont intégrés dans les calculs à pondération égale. C'est dire que pour l'organisation onusienne, une éducation de qualité et une bonne santé sont, chacune, tout aussi importantes que la possession matérielle dans l'estimation du degré du développement humain", a précisé Noureddine Bensouda.

Organisé conjointement par la Trésorerie générale du Royaume (TGR) et l'Association pour la Fondation internationale de finances publiques (Fondafip), avec le soutien de la revue française de finances publiques (RFFP), ce webinaire est l'occasion pour plusieurs responsables marocains et français de débattre de divers axes en lien avec le financement de l'éducation, notamment le rôle des secteurs public et privé et l'apport des technologies d'information.

### Brèves

#### Don de sang

L'Association des donneurs de sang à groupes rares (ADGR) a organisé, dimanche au Centre régional de transfusion sanguine (CRTS) de Marrakech, une campagne de don de sang ayant permis de collecter quelque 103 poches de cette matière vitale.

Placée sous le thème "Fais don de ton sang, sauve une vie", cette action humaine et solidaire avait pour objectif de mobiliser le plus grand nombre de donneurs de sang, de promouvoir la culture du don et de renflouer les stocks de sang en cette conjoncture exceptionnelle que traverse le Royaume, marquée par la propagation de la pandémie de la Covid-19.

Cette campagne, qui a connu un engouement particulier auprès des habitants de la cité ocre, a réuni notamment des donneurs à groupes sanguins rares, des membres de l'ADGR, ainsi que d'autres volontaires n'appartenant pas à ces groupes, mais désireux de s'acquitter de ce devoir de solidarité et d'entraide.

#### Covid-19

2.919 nouveaux cas d'infection au coronavirus et 3.608 guérisons ont été enregistrés au cours des dernières 24 heures au Maroc, a annoncé dimanche le ministère de la Santé.

Le nouveau bilan porte à 379.657 le nombre total des contaminations, depuis le premier cas signalé en mars dernier, et à 331.301 celui des personnes totalement rétablies, soit un taux de guérison de 87,3%, a précisé le ministère dans son bulletin quotidien sur la situation pandémique.

Le nombre de décès est passé à 6.245, avec 61 nouveaux cas recensés en 24 heures, soit un taux de létalité de 1,6%.

Les nouveaux cas ont été détectés dans les régions de Casablanca-Settat (799), Rabat-Salé-Kénitra (629), Marrakech-Safi (337), Souss-Massa (317), Tanger-Tétouan-Al Hoceima (239), l'Oriental (161), Béni Mellal-Khénifra (124), Laâyoune-Sakia El Hamra (118), Guelmim-Oued Noun (84), Fès-Meknès (73), Draâ-Tafilalet (26) et Dakhla-Oued Eddahab (12).

Hasna Kajji, présidente du Centre d'études et de recherches pour l'environnement et le développement durable relevant de l'Université Hassan II

## *La population est appelée à choisir des élus conscients de l'importance de l'environnement dans la réalisation du développement durable*

# Entretien

La présidente du Centre d'études et de recherches pour l'environnement et le développement durable relevant de l'Université Hassan II de Casablanca, Hasna Kajji, a évoqué, dans un entretien à la MAP, les principales raisons de la détérioration de la situation environnementale dans la capitale économique, ainsi que les solutions possibles pour assurer un environnement sain à la population.



**Des études et des rapports nationaux et internationaux tirent, depuis plusieurs années, la sonnette d'alarme sur la situation environnementale dans la ville de Casablanca. Qu'en est-il réellement?**

En effet, parmi les plus importantes études à ce sujet, figure celle réalisée en 1995 par des médecins de la Faculté de médecine et de pharmacie à Casablanca dont les principales conclusions étaient que 12% de la population de Casablanca, en majorité des enfants, souffraient d'asthme et celle plus récente réalisée par l'Institut de Michigan aux États-Unis, il y a deux ans, ayant concerné 125 villes à travers le monde, dont Casablanca, révélant que 21% de la population locale souffraient d'asthme et de maladies psychiques.

Ces statistiques, comme d'autres, révèlent l'acuité des problèmes écologiques de la ville, qui abrite plusieurs activités commerciales, économiques et de services, devenues sources de pollution environnementale.

La ville subit actuellement une modification de son cachet urbanistique traditionnel face à l'émergence d'un tissu urbanistique non conforme à son identité culturelle et civilisationnelle, outre l'absence de suffisamment d'espaces verts

selon les normes internationales, une congestion de la circulation, des embouteillages, d'importantes émissions de gaz polluants, des problèmes de gestion des déchets et d'assainissement, et le manque d'infrastructures de base dans les quartiers périphériques.

**A partir de votre expérience en matière de recherche et d'observation, quels sont les principaux facteurs ayant contribué à l'aggravation de la crise environnementale?**

Le problème environnemental dans la ville est complexe en raison du chevauchement de plusieurs facteurs, notamment l'extension urbanistique et territoriale "non planifiée" ayant contribué à une croissance démographique au détriment de l'espace naturel, l'absence d'interactivité entre politiques locale et centrale, l'enchevêtrement des prérogatives des intervenants dans la gestion de la question environnementale locale, le peu d'intérêt pour le sujet dans les programmes d'action des collectivités locales, ainsi que la prolifération d'activités économiques non structurées à l'origine de toutes sortes de pollutions.

**Le législateur a attribué de larges prérogatives aux collectivités territoriales pour la gestion locale du secteur de**

**l'environnement. Quelle évaluation faites-vous des efforts déployés à ce sujet?**

D'importants efforts sont déployés par les autorités locales, mais restent insuffisants, d'où la nécessité de réfléchir sérieusement à des solutions novatrices à la hauteur des défis posés.

Le problème environnemental n'est pas lié à des lois ou prérogatives, le vrai problème réside dans l'incompréhension de la dimension réelle de la dichotomie environnement / développement durable, qui se trouve réduite à la propreté et à l'assainissement.

Les défis posés à Casablanca interpellent l'ensemble des intervenants dans la gestion locale de la question environnementale, y compris les services extérieurs des ministères, les institutions territoriales et les associations de la société civile, qui sont tous appelés à redoubler d'efforts et à fédérer les énergies pour faire face à cette situation.

**A votre avis, où se situe la responsabilité du citoyen pour sortir de cette crise environnementale?**

Puisque la population aspire à un cadre de vie approprié dans toutes ses dimensions et garantissant son droit à un environnement sain, conformément aux dispositions de la Constitution du pays, elle doit assumer sa responsabilité

dans la protection de l'environnement, adhérer aux initiatives de sa préservation et de son amélioration et considérer l'espace public comme un précieux bien appartenant à tous.

La population est également appelée à mieux choisir ses représentants au niveau des conseils élus, qui soient conscients de l'importance de l'environnement dans la réalisation du développement durable qui constitue l'avenir des générations montantes.

**Quelles sont les solutions possibles pour relever tous ces défis?**

Actuellement, il s'avère nécessaire de réviser les prérogatives des instances de gouvernance territoriale, de doter les communes territoriales de ressources financières suffisantes et de cadres bien formés dans le domaine de l'environnement et d'activer le principe de reddition des comptes.

Il est également nécessaire de lutter contre l'économie informelle, à travers la promotion des conditions de vie de la population, l'adoption de mesures incitatives en faveur des unités industrielles éco-responsables, comme il convient d'intégrer l'éducation environnementale dans les manuels scolaires en tant qu'éducation à la citoyenneté, et d'encourager la recherche scientifique en la matière.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

RÉTRO- GRADE	CONFIANT EN L'AVENIR	SYMBOLE DU NICKEL	DE BAS EN HAUT: TOUFFE	BILLOT	QUI EST PROPRE À LA NUIT	SODIUM TRÈS COURT	ALLÉE BORDÉE D'ARBRES
CORRECT			PÈRE MONAR- QUE				
				DRAME NIPPON CUBE		EN ARRIÈRE SYMBOLE DE L'OR	
POMPE CENTIME		DÉMON- STRATIF	LANDTAG		CARRÉ DE DAMES		
					NON-DIT PHYSICIEN ÉCLAIRÉ	VALISE	
AUTOLYSE LETTRES DE CARMEN			SUPPLÉ- MENT DE FRAIS	APERÇU		DÉMON- STRATIF	
		SE DÉCHAÎNE					FROMAGE À PÂTE MOLLE
ENJOLÉ EN TRANSE		BOUT DE CONDUIT		LETTRES DE LYON		PARTIE DU CORPS	
				ÉTEINT AMI DÉVOUÉ			
AVIVE FIN DE PARTIE		SENT LE FAUVE		NOTE		ARTICLE FIN DE VERBE PORTION DE COURBE	
		CENTRE D'INTÉRÊT DONNE LE CHOIX			ARTICLE APERÇU		POSSESSIF
CRACK N'ÉPARGNE PERSONNE				COMPTE DOUBLE			
ROULÉE			CHOISI			DURILLON	

Solution mots flechés d'hier

ENLUMI- NIRE	M	SODIUM POINT	N	PRÉPOSE AU COURRIER	C	NAZA PAPILLON	L	MAL FICHLI	COUPURE	C	RÉFLÉCHI
GARDÉS AU SECRET	I	N	A	V	O	U	A	B	L	E	S
GRÉCOQUE ZÉRO EN ANGLAIS	N	U	REFUGE	A	B	R	I	SANS FIN	POSSESSIF	S	A
ANNÉE- LUMIÈRE	A	L	GALONNE	G	R	A	D	EN FUSÉE DIX SUR DIX	UG		
CAROCHE	T	E	QUARTIER DE TÉTOUAN	U	A	N	DÉGÉNÉ- RÉ	T	A	R	E
GRÉCOQUE INVERSÉE	U	M	MIGNARD	M	I	E	V	R	E	SANS AUCUNE RESTRICTI- ON	VILLE DU NIGÉRIA
ALONDRA PRÉFÉRI- TION	G	R	PARTIE DU CORPS	E	N	TÊTE PE TORTUE	N	QUARTIER DE CAEN	A	E	
SYMBOLE DU NEON	E	N	AUX AIGRURES HOUPPE	S	A	Û	T	E	B	D	
L'AMI DU PEUPLE	N	E	MÉTAL RAYON PRONOM	R	A	I	À LA MODE	L	ARTICLE	O	FIN D'UNNÉ
COLÈRE	P	O	T	E	T	O	U	R	T	I	E
	I	R	E	T	E	N	ROULÉE	E	U	E	

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâidi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentalab  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Myriem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumine Warrach

**Secréariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laarak

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab  
(Laâyoune)  
Abdelali khallad  
(Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma  
**Téléphone:**  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de PRESSE  
130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**  
Libération Maroc

**www.ojd.ma**  
2017

## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III					■				
IV						■			■
V			■					■	
VI				■					
VII									
VIII									
IX									
X									
XI									

**HORIZONTELEMENT**

- I. Faisant entendre une succession de bruits secs.
- II. C'est le cas de le dire, à cause d'elle, on pisse le sang.
- III. Acronyme pour un titulaire de doctorat. Sort de la gueule de certains animaux.
- IV. Dans un certain sens, c'est recherché. Symbole chimique.
- V. Adjectif possessif. Personnage du More de Venise.
- VI. ... le Noble en France et en Serbie dans l'autre sens. Partie d'une cloche où frappe le battant.
- VII. Nationalisait.
- VIII. Est du domaine des vessies plus que des lanternes.
- IX. Qui ne sont pas entièrement vendus.
- X. Malménent fortement.
- XI. Est donc comparable à une scie.

**VERTICALEMENT**

1. Gentilé d'un joli petit village jurassien dans le canton de Poligny.
2. Elle se retire dans la spiritualité.
3. Coureur australien. Commune de Suisse traversée par le Kelch.
4. Dans un foyer elle peut être à la base de la séparation d'un homme et d'une femme. On peut revenir souvent dessus dans la conversation.
5. Juste un peu petit. Rendit les armes.
6. Ancienne cuvette. On s'en sert facilement quand on est dans les stations sur les pistes.
7. Ont-elles toutes les yeux d'Elsa ?
8. Rivière de France. Démon marin femelle.
9. Cheville. Exécère.

## Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	E	S	C	A	L	A	T	O	R
II	S	A	R	R	A	S	I	N	E
III	S	I	O	N	I	S	T	E	S
IV	E	M	U	■	T	E	R	■	S
V	N	I	T	R	E	■	E	V	A
VI	T	R	A	I	R	E	■	O	S
VII	I	I	■	N	I	■	B	U	S
VIII	E	■	A	G	E	R	A	T	E
IX	L	A	I	S	S	E	R	E	Z

## Grilles de sudoku

**Facile**

			7	9		1	5	
	5	9	3			7		
	7	8	1		6	9		
4	1		9				7	
	9					8		
7				4		2	3	
8	7			1	2	3		
	3			7	1	5		
5	4		2	3				

**Moyen**

		6		7	9		4	
4			1					
	3		5	4				6
					5	7		
		8	9				2	5
			7	8				
2				5	7		3	
					6			5
	7	9	1		6			

**Difficile**

	3		1				7	
1	7		9	4		6		
						9		1
	9		6				4	8
		3				7		
8	5			3		6		
2		6						
		9		6	8		2	3
	1			2		8		

**Expert**

		1		7		4		
				4	9			
			6				5	2
5					6	7		
	8	9				1	6	
		7	1					5
7	9				2			
			4	8				
		3		5		8		

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

**Facile**

3	2	5	6	9	7	4	8	1
9	4	7	1	5	8	6	2	3
6	1	8	2	3	4	5	7	9
2	6	3	7	4	9	1	5	8
1	8	9	3	2	5	7	4	6
7	5	4	8	1	6	9	3	2
8	9	2	4	7	1	3	6	5
5	7	6	9	8	3	2	1	4
4	3	1	5	6	2	8	9	7

**Moyen**

8	5	1	7	6	4	9	3	2
3	7	6	9	1	2	8	5	4
9	2	4	8	3	5	6	7	1
5	3	2	6	4	8	1	9	7
6	9	7	3	5	1	2	4	8
1	4	8	2	9	7	3	6	5
4	6	5	1	8	3	7	2	9
7	8	3	5	2	9	4	1	6
2	1	9	4	7	6	5	8	3

**Difficile**

2	1	6	8	5	3	7	4	9
9	3	4	7	1	2	6	8	5
8	5	7	6	4	9	2	1	3
1	8	3	9	7	5	4	2	6
6	4	9	3	2	1	8	5	7
7	2	5	4	6	8	9	3	1
3	7	2	1	9	4	5	6	8
5	6	8	2	3	7	1	9	4
4	9	1	5	8	6	3	7	2

**Expert**

7	2	9	4	6	8	3	1	5
8	3	4	1	9	5	7	6	2
5	6	1	3	2	7	8	9	4
3	5	2	8	1	4	6	7	9
4	1	6	5	7	9	2	8	3
9	7	8	6	3	2	4	5	1
1	4	5	2	8	6	9	3	7
2	8	7	9	5	3	1	4	6
6	9	3	7	4	1	5	2	8

# Economie

## BMCI enregistre une légère hausse de son PNB

Le Groupe BMCI a réalisé un produit net bancaire (PNB) consolidé de 2,3 milliards de dirhams (MMDH) à fin septembre 2020, en hausse de 1,1% par rapport à fin septembre 2019.

Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse de la marge d'intérêts consolidée et du résultat consolidé des opérations de marché respectivement de +1,9% et +15,6% avec une baisse au niveau de la marge sur commissions consolidée de -10,4%, indique la banque dans un communiqué financier sur ses résultats au 30 septembre 2020.

A fin septembre 2020, les frais de gestion consolidés s'élèvent à 1,3 MMDH intégrant la contribution au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus de 85 millions de dirhams (MDH), alors que le coefficient d'exploitation s'affiche à 56,4% à fin septembre 2020, rapporte la MAP.

En neutralisant cet impact exceptionnel lié au don, BMCI relève que les frais de gestion consolidés s'élèvent à 1,21 MMDH, soit une baisse de 1% par rapport à fin septembre 2019 et le coefficient d'exploitation consolidé est de 52,7%.

Le résultat net consolidé s'est établi, pour sa part, à 108 MDH à fin septembre 2020, soit une baisse de 76,9% par rapport à fin septembre 2019, précise le communiqué, notant que le résultat net consolidé hors don Covid-19, s'est élevé à 162 MDH à fin septembre 2020.

Sur la même période, les dépôts de la clientèle consolidés ont enregistré une légère hausse de 0,3%, pour atteindre 45,2 MMDH, contre 45 MMDH au 31 décembre 2019, avec une amélioration de la structure des ressources en faveur des dépôts à vue qui ont représenté 74,6% à fin septembre 2020 contre 72,5% à fin décembre 2019.

Les crédits par caisse à la clientèle consolidés ont atteint 53,1 MMDH à fin septembre 2020 contre 54,9 MMDH au 31 décembre 2019, soit une baisse de 3,2%, selon la même source.

De son côté, le coût du risque consolidé a augmenté de 140,6% à fin septembre 2020 par rapport à fin septembre 2019, intégrant les impacts de la crise sanitaire de la Covid-19, alors que le taux de couverture des créances par les provisions des comptes sociaux s'est établi à 81%.

## La politique économique post-crise devrait œuvrer prioritairement au redressement de l'activité



Le CMC appelle à mettre à profil le nouvel élan de solidarité pour le développement de facteurs de résilience au plan social

«**L**a récession profonde de l'économie internationale renforcée par une détérioration rarement égale des conditions sociales laisse présager une détresse sur le long terme», a prévenu le Centre marocain de conjoncture (CMC).

«L'incidence de l'extrême pauvreté augmentera pour la première fois depuis plus de deux décennies et les inégalités vont s'accroître», a souligné l'observatoire privé dans sa dernière publication mensuelle (N°330) faisant savoir que le caractère inégal de la reprise assombrit considérablement les perspectives de convergence mondiale des niveaux de revenu inter-pays.

Si les voies de la reprise paraissent incertaines à l'échelle mondiale, force est de constater que «la persistance de la crise sanitaire déteint fortement sur l'équilibre économique et social», a-t-il constaté.

Comme l'a relevé l'institution spécialisée dans l'analyse et le suivi de la conjoncture, la prévision et l'évaluation d'impact, les projections les plus prudentes prédisent pour la fin de l'exercice une contraction de la production globale de 7%.

«Cette destruction de richesse inégalée depuis de longues années devrait par ailleurs être aggravée par la perspective d'une perte massive d'emplois dans les secteurs les plus vulnérables», a-t-elle poursuivi dans cette publication intitulée «La



pandémie : Quels mécanismes pour la protection sociale?».

A ce propos, et pour mieux apprécier la gravité de la situation, le Centre a rappelé dans sa publication que les données relatives au troisième trimestre de l'année font état d'une destruction nette de 581 milliers de postes d'emplois. Ce qui induit une hausse du taux de chômage moyen de 3,3 points en une année.

Dans ces conditions, l'institution a estimé que «la politique économique post-crise devrait œuvrer prioritairement au redressement de l'activité à travers l'intensification de l'effort d'investissement. Elle devrait également mettre à profit le nouvel élan de solidarité pour le développement de facteurs de résilience au plan social».

Outre le redressement de l'activité et la consolidation du progrès social à inscrire dans la politique économique post-crise, la publication porte également une attention particulière à la protection sociale et la préservation de l'emploi considérées comme «une aspiration à l'universel».

Pour le Centre marocain de conjoncture, la protection sociale est entendue, dans son acception générale, comme une prévoyance collective consentie par une société dont le but est de protéger ses membres des risques et autres aléas susceptibles de nuire à la sécurité économique des individus ou des ménages.

Selon le CMC, «elle a pour objectif d'enraciner un esprit de solidarité entre les différentes composantes de la société dans sa lutte contre la pauvreté et la précarité».

Ainsi que le précise le Centre, la protection sociale se déploie selon trois mécanismes. Il s'agit de : l'assurance sociale réservée à la prévention des risques de pertes de revenus sous l'effet du chômage, de l'accident du travail, de la maladie ou de la vieillesse... ; l'assistance qui repose sur la solidarité entre individus pour garantir un revenu minimum sans exigence de cotisations préalables ainsi que la protection universelle qui n'est pas liée à une conditionnalité de ressources ou de cotisations et qui couvre l'ensemble des individus.

Rappelons qu'au cours des deux dernières décennies, le Maroc a réalisé des progrès considérables dans de nombreux domaines. Selon l'observatoire, «ces améliorations ont été obtenues grâce à la mise en œuvre par les autorités marocaines de nombreuses réformes visant à accélérer la transition économique et sociale du pays».

C'est d'ailleurs dans cette perspective qu'un programme ambitieux de réformes sectorielles a été mis en œuvre dont «l'objectif majeur est l'accélération du développement des secteurs stratégiques comme l'agriculture, l'industrie, le tourisme, l'énergie et les mines».

Considérées comme les principaux moteurs de la croissance de l'économie marocaine, «ces différentes activités ont connu des transformations tangibles à même de leurs permettre de contribuer plus efficacement à la dynamique de la croissance et à l'amélioration des conditions sociales dans le pays», affirme le CMC notant que les résultats obtenus depuis 2005 sont dans l'ensemble globalement positifs.

Revenant sur la crise sanitaire, le CMC note qu'elle «creuse la fracture numérique et ses effets, l'écart de richesse entre pays, les fossés entre riches et pauvres, entre employés des secteurs informel et formel, entre hommes et femmes, entre ceux qui peuvent s'endetter et les autres...».

Outre «l'économie mondiale : les voies incertaines de la reprise», la «Politique économique post-crise : redressement de l'activité et consolidation du progrès social», la «Stratégie sectorielle : une démarche de conduite du changement» et la «Protection sociale et préservation de l'emploi : une aspiration à l'universel», le CMC aborde également deux autres axes. A savoir : la «Perspective d'une politique nationale intégrée du climat des affaires : une stratégie d'approfondissement des réformes» et les «Politiques budgétaires : «...le temps est à la dépense publique»».

Alain Bouithy

# La reprise se confirme à la Bourse de Casablanca

Après avoir clôturé le mois d'octobre en hausse (+4,83%), la Bourse de Casablanca a poursuivi son mouvement de rattrapage en novembre, dopée par l'annonce, dans un premier temps, des résultats satisfaisants du vaccin contre le nouveau coronavirus (Covid-19), développé par Pfizer et BioNTech, et, d'un autre, par la distribution des dividendes de la part du secteur bancaire.

En effet, après un début de mois timide, où le Masi a enchaîné trois séances dans le rouge, le marché casablançais, à l'instar des autres places internationales, a repris du poil de la bête. Infatigable, le Masi a même dépassé la barre des 11.000 points (11.054,48 points lors de la séance du 25 novembre) avant de céder finalement aux tentations de prises de bénéfices, rapporte la MAP.

En fine, le baromètre principal a gagné 5,07% sur la période s'affichant à 10.990,85 points, alors que le Madex a bondi de 5,19% à 8.949,94 points. Les contreperformances annuelles de ces deux indices se sont établies à 9,7% pour le premier et à 9,77% pour le second.

"L'indice Masi avait subi de plein fouet le choc de la crise sanitaire de la Covid-19 touchant un plus bas de 8.988 points en mars 2020. Il s'agit de la correction la plus rapide de l'histoire du marché boursier marocain, soit -27% en l'espace de 24 séances seulement", soulignent les analystes d'Attijari Global Research (AGR) dans leur dernier rapport sur le marché casablançais, faisant savoir, dans ce sens, que le Masi a récupéré 89% de sa correction.

Les analystes de la filiale d'Attijariwafa Bank, dédiée à la recherche, expliquent, d'ailleurs, la reprise de la Bourse de Casablanca également par la soutenabilité d'un contexte de taux bas au Maroc, notant que malgré les récentes tensions sur la courbe obligataire primaire, la tendance de fonds demeure toujours baissière. "Ainsi, les BDT 5 ans se traitent à des niveaux historiquement bas, soit autour des 2,18%".

S'agissant des indices internationaux, le FTSE CSE Morocco 15 s'est envolé de 5,44% à 9.901,81 points et le FTSE Morocco All-liquid a gagné 4,78% pour atteindre les 9.472,63 points. Leurs performances "Year-To-Date" (YTD) se trouvent placées à -8,64% et -9,85% respectivement.

L'indice de référence Environnement, social et gouvernance (ESG) "Casablanca ESG 10" s'est apprécié, quant à lui, de 4,56% à 841,61 points.

Aux valeurs, 50 valeurs de la cote ont bouclé le mois dans le vert, contre 14 seulement dans le rouge, alors que 11 sont restées inchangées.

Sur le plan sectoriel, à l'exception des indices des "Mines" (-6,41%), des "Équipements électroniques et électriques" (-0,08%) et de l'"Industrie pharmaceutique" (-0,01%), le reste a terminé en bonne mine.

Dans le détail, l'indice des "Ingénieries et biens d'équipement industriels" a affiché la plus

forte hausse de la période (+46,45%), boosté par Delattre Levivier Maroc (+27,4%) et Stroc Industrie (+77,06%). Toutefois, le volume d'échanges portant sur ces deux valeurs reste faible, se limitant à peine à 542.979 dirhams pour l'opérateur de la construction métallique et de montage et à 173.268 dirhams pour le spécialiste de la conception, la construction et la maintenance d'équipements et d'installations industrielles. Le secteur des "Loisirs et hôtels", qui a été durement impacté par la crise sanitaire, a également profité du vent d'optimisme qui a soufflé sur le marché casablançais. Son unique titre, Risma, s'est démarqué par une hausse de 20,28% sur un volume de près de 4,94 millions de dirhams (MDH).

Du côté des gagnants également, le secteur de la "Participation et promotion immobilières" a pris 10,19%, favorisé par son trio Résidences Dar Saada (+13,91%), Alliances (+13,32%) et Douja Prom Addoha (+7,69%), alors que celui

du "Pétrole et gaz" a avancé de 9,55%, grâce à l'envolée de Total (+16,56%) et d'Africa Gaz (+5,95%). S'agissant du secteur bancaire, il a affiché une hausse de 7,12%. Toutes ses valeurs sans exception ont clôturé novembre en bonne mine, en l'occurrence Bank of Africa (+12,32%), Attijariwafa Bank (+8,47%), CDM (+4,81%), BMCI (+4,38%), BCP (+2,08%) et CIH (+0,41%). Sur le volet des transactions, la Bourse casablançaise a enregistré un flux de plus de 1,96 milliard de dirhams (MMDH), dont 95,3 millions de dirhams (MDH) sur le marché de blocs portant sur Résidences Dar Saada, 2,42 MDH en volumes transferts et 23,9 MDH en apports de titres.

Par valeurs, Attijariwafa Bank s'est taillé la part du lion, avec un volume transactionnel de 405,66 MDH, soit 22,02% du volume global. Derrière, Itissalat Al-Maghrib s'est accaparé 14,39%, soit 265,12 MDH, alors que Label Vie s'est offert la troisième marche du podium avec

10,09%, l'équivalent de 185,95 MDH. Taqa Morocco et BCP ont canalisé 6,5% et 6,45% respectivement, soit 119,83 MDH et 118,8 MDH. La capitalisation boursière s'est chiffrée, quant à elle, à près de 566,27 MMDH, contre 542,2 MMDH au 28 octobre dernier, soit une hausse de 4,39%.

Notons qu'à fin novembre, 68 sociétés cotées parmi un total de 72 ont publié leur chiffre d'affaires au titre du troisième trimestre de 2020, représentant un poids significatif de 99% dans la capitalisation boursière du marché. Les réalisations des sociétés cotées au titre de cette période sont globalement rassurantes, d'après AGR. En effet, après un décrochage de l'activité de -10,5% au deuxième trimestre, les revenus de la cote affichent une nette décélération de leur baisse à -4,5% à 57,9 MMDH.

À fin septembre, le chiffre d'affaires agrégé s'est établi à 174,2 MMDH, en repli relativement limité de -4,7%.

## AVIS DE VENTE SUR OFFRES DE PRIX



**Lots de terrain pour école privée, crèche et Four-Hammam aux lotissements AL WIAM et SIDI MOUSSA A TASSOULTANTE**

**Marrakech**

AL OMRANE Marrakech-Safi met en vente sur offres de prix des lots de terrain à usage d'activité commerciale aux lotissements AL WIAM et SIDI MOUSSA à la commune de Tassoultante Marrakech.

Localité	Programme	Type	Sup (m <sup>2</sup> )
Marrakech Tassoultante	AL WIAM	Lot pour école privée	4029
		Lot pour crèche	1196
	SIDI MOUSSA	Lot pour Four-Hammam	524,7



**Retrait des cahiers des charges :**

Du 03/12/2020 au 10/12/2020

**Dernier délai de dépôt des dossiers**

Le 10/12/2020 à 16 h

**Tenue de la commission d'examen des offres :**

le 11/12/2020, en présence d'un Notaire.

**Lieu de retrait et dépôt des dossiers :**

\* Agence commerciale Haouz-tassoultante  
N° 46 AL KASBAH VILLA TR 4- TASSOULTANTE  
MARRAKECH  
Tél : 05 24 37 14 62

\* Direction Commerciale Al Omrane Marrakech Safi  
Place du 16 Novembre - Avenue Mohamed V - Guéliz  
Marrakech  
Tél. : 05 24 44 78 38

[www.alomrane.gov.ma](http://www.alomrane.gov.ma)

N° Eco 080 100 15 16

Prix d'une communication locale

Al Omrane Marrakech-Safi

Bd Med V, place du 16 novembre-Guéliz-Marrakech / Tél: 05 24 44 78 38 / Fax : 05 24 44 62 18

Al Omrane Marrakech est une filiale du Groupe Al Omrane

**PROFITEZ DE VOTRE NOUVELLE EXPÉRIENCE CLIENT AVEC AL OMRANE**

**MON CONSEILLER VIRTUEL**  
Demander des informations 24/24 via votre Smartphone



05 22 49 41 18  
Al Omrane Bot

**APPELS VIDÉO**  
Nous joindre via WhatsApp



Directement via la page web du projet de votre choix

**e-RDV**  
Programmer un RDV avec nos conseillers



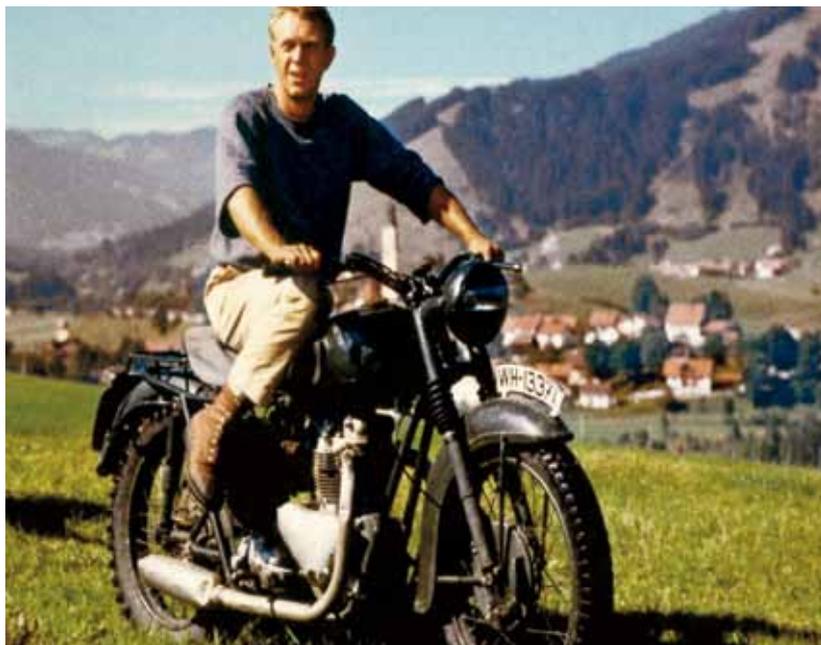
Sur le site web [alomrane.gov.ma](http://alomrane.gov.ma)



La BVC a poursuivi son mouvement de rattrapage en novembre dernier

# Art & culture

## L'incroyable histoire qui a inspiré un grand classique du cinéma



**L**e célèbre film de John Sturges «La grande évasion», avec le charismatique Steve McQueen, est inspiré d'une histoire vraie. Un fait d'armes incroyable réalisé par des hommes aux abois qui n'avaient plus rien à perdre...

S'inspirant d'un épisode réel de la Seconde Guerre mondiale, La Grande Évasion (sorti en 1963) est une super-production hollywoodienne avec une brochette de stars. Une œuvre divertissante et spectaculaire devenue culte, dans laquelle Steve McQueen crève l'écran. Si tout le monde se souvient de la séquence où il fuit les motards de la Gestapo sur sa Triumph, cette scène est de la pure fiction ! En effet, le réalisateur John Sturges a pris quelques libertés avec la réalité...

La véritable histoire, la voici : en 1943, plus de 10 000 officiers – principalement des aviateurs britanniques et américains, mais aussi des pilotes de toutes nationalités – sont détenus dans le camp le mieux gardé d'Allemagne : le Stalag Luft III, tenu par la Luftwaffe. Ce camp, situé près de la ville polonaise de Sagan, à 150 km au sud-est de Berlin, est entouré d'une immense forêt, et donc difficile d'accès. Il y avait deux haies de barbelés de trois mètres de haut.

Des gardes dans les tours. Des patrouilles qui circulaient le long du périmètre. Mais malgré cette surveillance constante, un pilote de chasse, le Britannique Roger Bushell, va organiser une grande évasion collective en échafaudant un plan audacieux.

### De la réalité à la fiction

L'opération a consisté à creuser, pendant des mois, trois tunnels sous les baraquements, par lesquels 250 prisonniers pourraient s'échapper ! D'une profondeur de dix mètres, ces tunnels (surnommés Tom, Dick et Harry) étaient constitués de couloirs étroits dans une galerie souterraine. Et faisaient une centaine de mètres de longueur ! Avant de s'enfuir, une équipe de prisonniers s'est chargée de falsifier des laissez-passer, établir des faux papiers, trouver des vêtements civils, rassembler tout ce qui était nécessaire à la fuite... Mais, contrairement à ce que montre le film, aucun Américain ne s'est évadé : ils avaient tous été transférés dans un autre camp durant l'au-

tomne 1943 ! Et c'est dans la froide nuit du 24 au 25 mars 1944 que 76 soldats alliés réussissent à sortir du camp avant que l'alerte ne soit donnée ! Hélas, tous les fugitifs sont capturés en quelques jours. Et cinquante d'entre eux sont fusillés, au mépris de la Convention de Genève. Seuls trois hommes ont échappé aux nazis : un Néerlandais qui traversa l'Europe jusqu'en Espagne, avant de rallier l'Angleterre.

Et deux Norvégiens, qui furent par bateau. Les autres rescapés vécurent en captivité jusqu'à la Libération, en 1945. La Grande Évasion a contribué à rendre hommage à l'ingéniosité et au courage de ces hommes, qui luttèrent pour la liberté.

## La pandémie risque de créer des sans-abri dans le théâtre, prévient l'actrice Helen Mirren



**L**actrice britannique Helen Mirren, 75 ans, a mis en garde contre les conséquences dévastatrices de la pandémie de nouveau coronavirus pour le milieu théâtral, dont des membres risquent de se retrouver sans domicile.

«L'inquiétude est simplement que les gens ne soient pas capables de payer leur loyer», a-t-elle souligné dans une interview diffusée lundi par l'agence de presse britannique Press Association.

Les personnes travaillant dans le secteur du théâtre «vivent souvent, comme beaucoup de personnes, de paie en paie», a poursuivi la comédienne, Oscar de la meilleure actrice pour son interprétation de la reine Elizabeth II dans le film «The Queen» (2006). «Quand ces paies ne sont pas là, comme ça a été le cas sur l'année écoulée, c'est très, très, très problématique et je suis sûre que nombre d'entre eux risquent de perdre leur logement.»

Le problème ne concerne pas que les comédiens, mais aussi les ouvriers, les costumiers ou les machinistes, a-t-elle insisté. «Ils ont des factures à payer, ils ont un loyer à payer et très souvent, ce n'est pas le

genre de personnes qui ont pu constituer un bon petit matelas de sécurité», a-t-elle constaté.

Pour Helen Mirren, il est très important de protéger le théâtre, car c'est «une part très importante de notre culture au Royaume-Uni».

En urgence, le gouvernement a débloqué une aide de 1,57 milliard de livres (1,72 milliard d'euros) pour le secteur culturel, mais de nombreuses salles de spectacle sont restées fermées après le confinement ou ont dû réduire fortement leur capacité pour respecter les contraintes de distanciation physique. Des associations professionnelles déplorent aussi que de nombreux indépendants sont exclus du système de chômage partiel mis en place par l'exécutif.

En 2018, les 1.100 théâtres britanniques employaient 290.000 personnes, pour des revenus de billetterie de 1,28 milliard de livres (1,40 milliard d'euros) et 34 millions de spectateurs, soit plus que tous les matchs de football de championnat, selon un rapport parlementaire publié en juillet.



## Le Prix Interallié à Irène Frain pour "Un crime sans importance"

Le Prix Interallié 2020 a été décerné à la romancière Irène Frain pour "Un crime sans importance", un récit-enquête sur la mort de sa sœur assassinée. La romancière était en lice avec l'écrivain et éditeur Jean-Paul Enthoven avec "Ce qui plaisait à Blanche" (Grasset), Étienne de Montety avec "La Grande Épreuve" (Stock) et Thibault de Montaigu avec "La Grâce" (Plon).

Publié aux éditions du Seuil en août dernier, "Un crime sans impor-

tance" a été sélectionné dans plusieurs listes des grands prix littéraires de la rentrée.

L'histoire commence quand une vieille dame succombe à ses blessures dans un hôpital quelques semaines après avoir été sauvagement agressée dans sa maison. La victime n'est autre que la sœur aînée de la romancière/narratrice, qui aimerait comprendre ce qui s'est passé ce jour-là. Mais dans sa quête, elle se heurte au silence aussi bien de la fa-

milite que de la police, qui quatorze mois après les faits, n'a toujours pas rendu son rapport. Elle décide alors de prendre la plume pour "penser le crime". En 1982, Irène Frain publie son premier roman "Le Nabab", qui connu un immense succès et fut adapté à l'écran, avant d'enchaîner avec "Les Naufragés de l'île Tromelin", "Secrets de famille", "Marie Curie prend un amant", "Beauvoir in love" et "Sortie de rien", entre autres.

## Bouillon de culture

### Courts-métrages au féminin

Le cycle du cinéma en ligne "Courts-métrages au féminin" aura lieu du 7 au 30 décembre, indique vendredi le réseau des centres de l'Institut Cervantes au Maroc. Le programme de ce cycle présente quatre exemples très différents de la production actuelle de courts-métrages, composés de deux fictions, d'un documentaire et d'un film de montage, fait savoir l'Institut dans un communiqué, ajoutant que cette manifestation cinématographique sera marquée par la projection de deux courts-métrages de fiction: "Centrifugado-2018" (Essoré) de Mireia Noguera, et "No me despertéis-2018" (Ne me me réveille pas) de Sara Fantova.

Deux autres films seront également projetés dans le cadre de ce cycle, à savoir le documentaire "Dúctiles-2018" (Souples) de Marisa Benito et le court métrage "Quand j'étais petit" d'Elena Molina, précise-t-on de même source.

Les cinéphiles peuvent regarder les titres de ce cycle du cinéma depuis la chaîne Vimeo de l'Institut Cervantes, dans le cadre de sa programmation en ligne.

Le programme "Cours-métrages au féminin", élaboré par l'Organisme Trama, la coordinatrice des festivals féminins en Espagne, veut mettre en avant les courts-métrages réalisés par des femmes, conclut l'Institut Cervantes au Maroc.



## Remise des prix aux lauréats du 1<sup>er</sup> Festival numérique des créations des jeunes



La Direction provinciale du département de la jeunesse et des sports à El Youssoufia a organisé, samedi, la cérémonie de remise des prix aux lauréats de la 1ère édition du Festival numérique des créations des jeunes.

Lors de cette manifestation culturelle, organisée du 6 au 26 novembre dernier, trois lauréats se sont distingués dans trois catégories, à savoir "la photographie", "la conception de contenus multimédias" et "le commentaire".

Il s'agit de Yassine Nakouss dans la catégorie "conception de contenus multimédias", qui a brillé en recueillant 237 voix des internautes pour son podcast sur la sensibilisation aux dangers de la Covid-19, Hicham Belcaid dans la catégorie de "la photographie" et Abdelghafour Fathi dans la catégorie du "commentaire".

Dans une déclaration à la MAP, la directrice provinciale du département de la jeunesse et des sports à El Youssoufia, Mme Kawtar Barbich, a souligné que cette manifestation vise la promotion de la créativité chez les jeunes et l'élargissement de la participation de la jeunesse dans le développement culturel et artistique dans leur province.

Cette édition s'est assignée aussi pour objectif d'offrir aux jeunes de la province un espace virtuel dans le contexte de la pandémie du Covid-19 afin qu'ils s'expriment et font étalage de leur créativité

dans plusieurs domaines artistiques, a-t-elle fait remarquer, ajoutant que cette manifestation culturelle et artistique a eu un large écho au niveau local compte tenu du nombre de participants au vote et les visiteurs de la page Facebook officielle de la direction. "C'est un début très encourageant, qui nous motive à aller de l'avant pour garantir la pérennité de cette manifestation afin qu'elle devienne un rendez-vous culturel annuel dans la province", a-t-elle insisté.

Dans une déclaration similaire, le lauréat du 1er Prix de la catégorie "commentaire", M. Abdelghafour Fathi, a loué cette initiative organisée au profit des jeunes de la province, relevant que cette manifestation culturelle offre à la jeunesse de cette partie du territoire national l'opportunité de faire étalage de leur créativité dans les domaines numériques, qui représentent l'avenir de l'humanité. Ce festival a prouvé que la province d'El Youssoufia regorge de jeunes compétences dans tous les domaines, a-t-il ajouté, appelant à garantir la pérennité à cette manifestation artistique et culturelle. A rappeler que la cérémonie de remise des prix aux vainqueurs de ce festival s'est déroulée dans le respect strict des mesures préventives adoptées par les autorités compétentes afin d'enrayer la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19).



## Les experts américains, alarmés, relancent leur appel au port du masque face à Trump

**A**lors que les Etats-Unis viennent de traverser l'une de leurs pires semaines d'épidémie de Covid-19, les responsables sanitaires alertaient dimanche sur la nécessité de respecter les gestes barrières et notamment le port du masque, au lendemain d'un nouveau meeting de Donald Trump où très peu de ses partisans en avaient.

"J'entends des gens répéter comme des perroquets que les masques ne marchent pas, (...) que les grands rassemblements ne débouchent pas sur des événements super-propagateurs", s'est désolée la Dr Deborah Birx, coordinatrice de la cellule de crise sur le coronavirus de la Maison Blanche. "Ils ont tort." "Nous avons des gouverneurs et des maires qui ont un nombre de cas équivalent à ce qu'ils avaient durant l'été, mais qui ne poussent pas les mêmes politiques qu'à l'époque, dont ils savent qu'elles ont changé l'évolution de la pandémie", a-t-elle regretté. "C'est très décevant", a-t-elle asséné, parlant du "pire événement de santé publique" pour le pays.

Sans critiquer ouvertement le président, Mme Birx s'exprimait néanmoins au lendemain d'un meeting de campagne du milliardaire républicain, qui s'est rendu samedi soir dans l'Etat américain de Géorgie pour faire campagne dans le cadre d'une élection sénatoriale.

L'immense majorité de ses partisans, serres épaulé contre épaulé en plein air pour l'écouter, ne portaient pas de masques. Et le président, qui ne s'est lui-même que très rarement affiché avec cette protection, n'a que peu évoqué le virus durant ses près de deux heures de discours.

Les Etats-Unis sont pourtant confrontés à une flambée de l'épidémie sans précédent: ils battent depuis trois jours consécutifs le record absolu de nouveaux cas en 24 heures,



avec près de 230.000 contaminations recensées entre vendredi et samedi soir. Et ils déplorent plus de 2.500 morts en 24 heures depuis cinq jours -- du jamais vu, même au pire du pic épidémique du printemps. Plus de 100.000 personnes malades du coronavirus sont actuellement hospitalisées à travers le pays, un niveau qui n'avait encore jamais été atteint.

"Le futur sera sombre ces six prochaines semaines", a déclaré dimanche sur CBS l'influent ancien chef de l'Agence des médicaments, Scott Gottlieb. "Les gens doivent se protéger", a-t-il ajouté, prédisant un possible bilan de 400.000 morts fin janvier (280.000 décès à l'heure actuelle). "Les deux prochains mois seront très probablement aussi mauvais ou pires" que les deux derniers, a

averti dimanche sur Twitter l'ancien directeur des Centres de lutte contre les maladies (CDC), Tom Frieden.

Vendredi, les CDC ont recommandé pour la première fois "l'usage universel" du masque, c'est-à-dire, dès la sortie de chez soi, en intérieur comme en extérieur. "Les Etats-Unis sont entrés dans une phase de transmission de haut niveau", ont acté les CDC.

## Peine confirmée en appel pour une figure féminine du Hirak en Algérie



**U**ne Cour d'appel algérienne a confirmé dimanche la condamnation à six mois de prison dont un mois ferme contre l'étudiante Nour El-Houda Oggadi, figure féminine du "Hirak", le mouvement de contestation antirégime, selon une association.

Prévu initialement le 25 octobre, le procès en appel devant la Cour de Tlemcen (nord-ouest) avait été reporté au 29 novembre car l'étudiante n'avait pas reçu de convocation pour se rendre à l'audience, selon le Comité national pour la libération des détenus (CNLD).

Lors du procès en appel, le procureur a réclamé une peine de 12 mois de prison ferme contre Nour El-Houda Oggadi qui était accusée d'attroupement non armé, d'incitation à attroupement et d'outrage et violences à fonctionnaires. Elle avait été placée en détention le 19 décembre 2019 avant

d'être condamnée à six mois de prison, dont cinq avec sursis en février, et d'être remise en liberté à l'issue du procès en première instance.

En pleine crise sanitaire, les autorités multiplient les détentions et les poursuites à l'encontre de militants, de journalistes et de blogueurs afin, selon les opposants, d'empêcher une reprise du Hirak.

Quelque 90 personnes sont actuellement emprisonnées en Algérie en lien avec le Hirak et/ou les libertés individuelles. Des poursuites fondées, pour beaucoup, sur des publications sur Facebook critiquant les autorités, d'après le CNLD.

Né en février 2019 d'un immense ras-le-bol des Algériens, le Hirak réclame un profond changement du "système" en place depuis l'indépendance en 1962. Il a provoqué le départ du président Abdelaziz Bouteflika après 20 ans au pouvoir.

# Maduro renforce son hégémonie en s'emparant du Parlement

Le président du Venezuela Nicolas Maduro s'est emparé de la dernière institution qui échappait à son pouvoir en prenant le contrôle du Parlement lors des élections législatives de dimanche, marquées par une très forte abstention et rejetées internationalement.

La coalition qui soutient le président Maduro, le Grand pôle patriotique, a obtenu 67,7% des 5,2 millions de suffrages exprimés, a annoncé lundi la présidente du Conseil national électoral (CNE), Indira Alfonzo.

La fraction de l'opposition qui a participé au scrutin a obtenu 18% des voix, a-t-elle dit. Le chef de l'opposition Juan Guaido, qui considère comme illégitime le pouvoir de M. Maduro, avait appelé à boycotter ces élections.

La présidente du CNE n'a pas précisé la répartition des 277 sièges qui étaient soumis au vote des 20 millions d'inscrits. L'abstention a atteint 69%, l'appel des principaux partis d'opposition à "rester à la maison" ayant été massivement suivi.

Pour le chef de l'opposition Juan Guaido, autoproclamé président par intérim et soutenu par plus de 50 pays, Etats-Unis en tête, "le rejet majoritaire du peuple vénézuélien a été évident (...) Le Venezuela a tourné le dos à Maduro et à sa fraude". Lors des élections législatives de 2015, où l'opposition avait mis fin à 15 ans d'hégémonie chaviste au parlement unicaméral, la participation avait été de 71% (66,45% en 2010).

"Ce qui se passe aujourd'hui au Venezuela est une imposture et une mascarade, pas une élection", a écrit dimanche le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo sur Twitter. "Les résultats annoncés par le régime illégitime de Nicolas Maduro ne reflètent pas la volonté du peuple vénézuélien", a ajouté M. Pompeo.

"Un zombie a parlé !", a répliqué le ministre des Affaires étrangères du Venezuela, Jorge Arreaza. "Espérons que très bientôt la diplomatie reviendra au département d'Etat et à la Maison Blanche", a-t-il dit, faisant référence à la défaite électorale du président Donald Trump.

Outre Washington, l'Organisation des Etats américains (OEA) a annoncé dimanche



ne pas reconnaître la validité de ces législatives que l'Union européenne avait appelé, sans succès, à reporter, ne les estimant ni "transparentes", ni "crédibles". Et le ministre brésilien des Affaires étrangères, Ernesto Araujo, a qualifié lundi le scrutin de "farce électorale" où la "dictature" de Nicolas Maduro a tenté de "légitimer" son pouvoir.

Le Canada, la Colombie, le Costa Rica et Panama ont annoncé dimanche qu'ils ne reconnaîtraient pas les résultats de ces élections.

Mis à part dans les quartiers de Caracas ouvertement chavistes, les bureaux de vote ont été très peu fréquentés tout au long de la journée, ont constaté les journalistes de l'AFP.

Ailleurs dans le pays, les files d'attente étaient plus longues pour faire son plein d'essence que pour voter, reflétant la grave crise

que traverse l'ex-premier producteur de pétrole d'Amérique latine. "C'est une humiliation" pour le pouvoir en place, a estimé auprès de l'AFP José Alberto, qui attendait depuis des heures dans une station-service, assurant qu'il n'irait "pas voter".

Le pays est en proie aux sanctions économiques américaines visant à renverser le successeur d'Hugo Chavez (1999-2013), dont un embargo pétrolier depuis avril 2019 entraînant des pénuries d'essence.

Etouffé par une inflation galopante (+4.000% sur un an), paralysé dans d'interminables files d'attente pour faire le plein d'essence, fatigué du manque d'approvisionnement en eau et en gaz, et excédé par les brutales coupures de courant, le Venezuela est aux abois.

Juan Guaido, président du parlement de-

puis 2015, appelle pourtant à "amplifier" ces sanctions. Une consultation populaire débute lundi, sur laquelle il compte s'appuyer pour proroger son mandat au-delà de sa date d'expiration, le 5 janvier.

En choisissant une nouvelle fois de boycotter un scrutin qu'il estime sans garantie, après la présidentielle de 2018 ou le vote sur une Assemblée constituante en 2017, M. Guaido jouait son va-tout avec cette consultation aux effets incertains. Le chef de l'opposition, dont la popularité s'est érodée, se montre pourtant confiant: "J'ai plus que de l'optimisme, j'ai des certitudes".

Nicolas Maduro a pour sa part appelé l'opposition à "abandonner la voie extrémiste" pour "demander d'une seule voix la levée de toutes les sanctions au nouveau gouvernement des Etats-Unis de Joe Biden".

## Pékin appelle à "une transition en douceur" avec Washington



La Chine a appelé lundi à la reprise du dialogue avec les Etats-Unis afin de parvenir à "une transition en douceur" avec la future administration de Joe Biden, un mois tout juste après l'annonce de sa victoire électorale.

Le pouvoir chinois, cible pendant quatre ans de la vindicte du président Donald Trump, a paradoxalement paru déstabilisé par la victoire de Joe Biden, attendant plus d'une semaine pour la reconnaître et adresser ses félicitations au candidat démocrate.

Lundi, le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, a cependant soufflé le chaud en s'adressant par visioconférence à des hommes d'affaires américains réunis au sein du US-China Business Council. "A l'heure actuelle, la tâche la plus urgente pour les deux parties est de travailler ensemble à lever toutes sortes d'obstacles afin de parvenir à une transition en douceur dans les relations sino-américaines", a déclaré M. Wang. "Nous devons nous efforcer de relancer le dialogue, de retourner sur la bonne voie et de rebâtir la confiance", a-t-il ajouté, selon

des propos diffusés sur le site de son ministère. Entre affrontement commercial et technologique, les relations sino-américaines sont tombées sous Donald Trump au plus bas depuis l'établissement des liens diplomatiques entre les deux pays en 1979.

A tel point que Wang Yi a évoqué au printemps dernier le spectre de "la Guerre froide" entre les deux premières puissances économiques mondiales.

Washington a notamment accusé Pékin d'être responsable de la pandémie de nouveau coronavirus et de réprimer les libertés tant à Hong Kong que dans sa région du Xinjiang (nord-ouest), à majorité musulmane.

Mais le régime du président Xi Jinping peut aussi s'attendre à une fermeté accrue du président démocrate, qui prendra ses fonctions fin janvier, en matière de droits de l'Homme. En ce qui concerne le commerce, M. Biden a d'ores et déjà averti qu'il entendait laisser en place les droits de douane punitifs mis en place à partir de 2018 par son prédécesseur sur les produits chinois.

**NEJMAT AL BAYDAE**  
Société à Responsabilité Limitée au capital de 40.000.000,00 de dirhams  
Siège Social: 20, rue Mostafa EL MAANI, Casablanca  
R. C. Casa. 194 995 – I.F. 1110656 – I.C.E. 000029298000086  
Projet de réduction du capital social non motivée par des pertes  
I/ Aux termes du Procès-verbal en date du 10 novembre 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, sous la condition suspensive de l'absence d'opposition des créanciers sociaux, d'autoriser un projet de réduction du capital social non motivée par des pertes d'un montant de 12.000.000,00 de dirhams pour le ramener de 40.000.000,00 à 28.000.000,00 de dirhams. Cette réduction du capital a lieu par voie de réduction du nombre de parts sociales. Il sera créé, ainsi, 280.000 parts nouvelles d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune qui seront attribuées aux associés à raison d'un échange de 7 parts nouvelles contre 10 parts anciennes.  
II/ Le dépôt légal, ouvrant le délai d'opposition des créanciers en application de l'article 79 de la loi 5-96 telle que modifiée et complétée, a été effectué auprès du Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 1er décembre 2020 sous le numéro 755679  
POUR EXTRAIT ET MENTION  
N° 10 791/PA

**C.C.S.I s.r.l**  
Cabinet de consulting et solution informatique  
Tel : 0523287803  
Constitution d'une société SARL AU  
Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 10/11/2020. Il a été établi les statuts d'une SARL AU avec les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : EXGONEGOCE s.a.r.l au  
Objet :  
• Négoce  
• Import et Export, Achat et vente toutes sortes articles alimentaires.  
• Import et Export, Achat et vente toutes sortes articles artisanales.  
Siège sociale :  
Le siège social de la société est fixé à l'adresse suivante : 75 bd. Anfa angle Rue clos de Provence 9<sup>ème</sup> étage Apt. B 108 Casablanca.  
Capital social :  
L'associé unique fixe le capital social à la somme de 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts sociales de 100DH chacune, toutes souscrites en numéraire et libérées de la totalité.  
Le capital social est réparti de la manière suivante :  
- Madame FATIMA EZ-ZAHRA CHAHID 1000 parts.  
Mme. FATIMA EZ-ZAHRA CHAHID nommée comme gérante unique de la société.  
Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 03/12/2020 sous le n°30175.  
N° 10 792/PA  
UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI PRESDENCE

**EL JADIDA**  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 17/UCD/2020  
Le 30/12/2020 à 10 heures, il sera procédé, au siège de la Présidence de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre, sur offres de prix intitulé ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE ET DE LOGICIELS POUR LA PRESIDENCE DE L'UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI D'EL JADIDA.  
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma)  
Le présent appel d'offres est lancé en trois (3) lots.  
LOT N° 1 : ACQUISITION D'UN SWITCH FEDERATEUR.  
LOT N° 2 : ACQUISITION D'UNE PLATEFORME HYPERCONVERGEE.  
LOT N° 3 : FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN ONDULEUR.  
Le cautionnement provisoire est fixé à :  
LOT N° 1 : TRENTE MILLE DIRHAMS (30.000,00 DH)  
LOT N° 2 : QUARANTE MILLE DIRHAMS (40.000,00 DH)  
LOT N° 3 : TRENTE MILLE DIRHAMS (30.000,00 DH)  
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage pour chaque lot s'élève à :  
LOT N° 1 : UN MILLION TROIS CENT SOIXANTE-HUIT MILLE DIRHAMS TTC (1 368 000,00 DH TTC)

LOT N° 2 : DEUX MILLION DEUX CENT VINGT MILLE DIRHAMS TTC (2 220 000,00 DH TTC)  
LOT N° 3 : CENT CINQUANTE-SIX MILLE DIRHAMS TTC (156 000,00 DH TTC)  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux marchés publics de l'université Chouaib Doukkali d'El Jadida  
La documentation et les fiches techniques seront remises au Service des Marchés de la Présidence de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida, sise à Avenue Jabrane Khalil Jabrane, El Jadida au plus tard le jour ouvrable précédant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis dans l'avis d'appel d'offres contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la présidence.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 05 du Règlement de consultation.  
N° 10 793/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA  
COMMUNE D'IDA-OUGNIDIF  
DIRECTION DES SERVICES SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/CTI/2020  
Le Mardi 12 Janvier 2021 à : (11H30mn), il sera procédé dans le bureau de Président de la Commune d'Ida-Ougnidif à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :  
\*TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIEGE DE LA COMMUNE\*  
COMMUNETERRITORIALE D'IDA-OUGNIDIF, PROVINCE DE CHTOUKA- AIT BAHA.  
- Le dossier de l'Appel d'Offres peut être retiré du Bureau des Marchés de la Commune De :Ida-Ougnidif.,sis à :  
CENTRE KHMIS IDA-OUGNIDIF COMMUNE IDA-OUGNIDIF. PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA.  
- Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics :

([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).  
-La caution Provisoire est fixée à TRENT MILLE DH (30 000,00dh).  
- L'Estimation établie par le Maître d'Ouvrage est de :  
-NEUF CENT CINQUANTE TROIS MILLE SIXCENT VINGT HUIT DH00 Cent TTC. (953628,00 dh (TTC)).  
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
-Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Commune d'Ida-Ougnidif cité à l'adresse ci-dessus.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les déposer électroniquement via le portail des marchés publics  
• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du Règlement de la Consultation.  
N° 10 794/PA

Université Sultan Moulay Slimane  
**Faculté Polydisciplinaire**  
Béni Mellal



جامعة السلطان مولاي سليمان  
الكلية المتعددة التخصصات  
بني ملال

**AVIS DE CONCOURS**

**Concours de recrutement d'un Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant**  
Session du 24/12/2020

La Faculté Polydisciplinaire de Béni Mellal organise un concours de recrutement d'un(01) Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant, session du 24/12/2020 dans la spécialité suivante:

Spécialité	Nombre de postes
القانون الخاص باللغة الفرنسية	01

Le concours est ouvert aux candidats titulaires d'un Doctorat ou d'un Doctorat d'Etat ou d'un autre diplôme reconnu équivalent.

Les personnes désirant se porter candidats audits concours sont invitées à s'inscrire et à déposer obligatoirement leurs dossiers de candidature sur la plateforme numérique réservée sur le lien : <http://recrutement.usms.ac.ma/avant le 22décembre 2020>.

**Composition du dossier de candidature :**

- Demande adressée à Monsieur le Doyen de la Faculté Polydisciplinaire de Béni Mellal.
- Autorisation de participer au concours pour les candidats fonctionnaires.
- 01 extrait d'acte de naissance récent.
- 01 copie légalisée de la Carte d'Identité Nationale.
- 01 exemplaire des diplômes certifiés conformes aux originaux.
- 01 copie de l'arrêté d'équivalence pour les diplômes étrangers.
- 01 exemplaire de la thèse de doctorat.
- 01 exemplaire de l'ensemble des travaux de recherche personnels ou en collaboration.
- 01 copie du curriculum vitae ;

**Nature et déroulement des épreuves :**

- 1- Une épreuve des titres et travaux des candidats.
- 2- Une épreuve d'exposé entretien des candidats avec le jury.

Chaque épreuve est notée de 0 à 20, et toute note inférieure à 8 sur 20 est éliminatoire.

**N.B :**

- Les candidats admis à passer l'épreuve de l'entretien avec le jury doivent déposer au préalable le dossier original de leur candidature auprès du service des ressources humaines.
- La date de légalisation des documents administratifs doit être avant le 22décembre 2020.

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم الجديدة  
المجلس الإقليمي للجندبة

**إعلان**  
عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية  
لفائدة الموظفين التابعين للميزانية الإقليمية الجديدة  
برسم سنة 2020

ينظم المجلس الإقليمي للجندبة يوم الخميس 31 دجنبر 2020 امتحانات الكفاءة المهنية لفائدة الموظفين المنتمين إلى ميزانية إقليم الجديدة المستوفين للشروط النظامية لاجتياز الامتحانات إلى غاية 31 دجنبر 2020 وذلك وفق ما هو مبين في الجدول التالي:

الإطار الأصلي	إطار الترقية	شروط ولوج الامتحان	التخصصات المعتمنة في شأنها	عدد المناصب المتباري في شأنها
متصرف مساعد لوزارة الداخلية	متصرف لوزارة الداخلية	يفتح الامتحان في وجه الموظفين المترشحين المتوفرين إلى غاية 31 دجنبر 2020 على ست سنوات (06) على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة الأصلية	تحرير موضوع ذي طابع مهني	يحدد عدد المناصب المتباري بشأنها في حدود 13% من عدد الموظفين المستوفين للشروط
تقني من الدرجة الثانية	تقني من الدرجة الأولى			
تقني من الدرجة الثالثة	تقني من الدرجة الثانية			
محرر من الدرجة الثانية	محرر من الدرجة الأولى			
محرر من الدرجة الثالثة	محرر من الدرجة الثانية			
مساعد إداري من الدرجة الثانية	مساعد إداري من الدرجة الأولى			
مساعد إداري من الدرجة الثالثة	مساعد إداري من الدرجة الثانية	مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية	مساعد تقني من الدرجة الأولى

N° 10 790/PA

**AGROFRERE INDUSTRIE**  
SARL Au capital de  
100 000,00 Dirhams  
Siège Social: 36 IMM B  
RESI AYOUB  
AIN HARROUDA -  
MOHAMMEDIA  
RC: 23971

Aux termes d'un PV de l'AGE en date du 19.10.2020 à MOHAMMEDIA, il a été décidé ce qui suit :

Cession de la totalité des parts sociales DE Mr ARIF NABIL, soit (500) part sociales A Mr ARIF FOUAD demeurant à RES RIAD BERNOUSSI GH8 IMM1 NR 35 AH LOUGHLAM, et titulaire de la CIN JB349333.

- Démission de Mr ARIF NABIL et nomination de Mr ARIF FOUAD en qualité de gérant unique pour une durée illimitée.

- Transformation de la forme juridique d'une SARL à SARL A AU

- Mise à jour des statuts
- Dépôts Légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de 1ère instance de MOHAMMEDIA, Le 01/12/2020 sous N°1613.

N° 10 796/PA

**CONSTITUTION**  
NASS TOP SARL AU  
Au capital de  
100 000,00 dhs  
SIEGE SOCIAL : 45, Rue  
Abdelkader Moutfakar  
2ème Etage, N° 4  
Casablanca

Au terme d'un acte sous seing privé, établi à Casablanca en date du 17/11/2020, il a été constitué une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

- DENOMINATION : NASS TOP SARL AU
- OBJET : Immeuble, Promoteur Immobilier
- SIEGE : 45, Rue Abdelkader Moutfakar 2ème Etage, N° 4 - Casablanca
- CAPITAL : 100 000,00 DHS
- DUREE : 99 ans

GERANTS : Mr Ahmed BENCHAOUI, titulaire de la CIN N° PH808538, Demeurant à Bd Anfa Angle Rue D'Algérie Etg 08 Apt 27 Casablanca, Né le 11/07/1977, de Nationalité Marocaine.

La société a été immatriculée au greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 16/11/2020 sous le numéro 756320.

Pour avis, le gérant  
N° 10 797/PA

**FIDUCIAIRE : BEL FISC**  
136 App. 03 BD. AINE  
CHEIKH BEJAAD  
CONSTITUTION  
SALMA DENTAL SARL  
(A.U)

Au terme d'un acte sous seing privé du 10/08/2020 à FQUIH BEN SALAH, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont en suivantes :

Dénomination : SALMA DENTAL SARL A.U  
Objet social : Marchand d'appareils ou de pièces de prothèses dentaires  
Siège social : N° 13 BD ALLAL B ABDELLAH RDC FQUIH BEN SALAH  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 50.000,00 dhs divisés en 500 parts de 100,00 dhs chacune, toutes

entièrement libérées à monsieur ASRI KARIM. Gérance : Mr. ASRI KARIM est nommé gérant pour une durée illimitée avec les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société.

Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal de première instance de F.B.SALAH le 01/12/2020 sous le numéro 350.

R.C : N° 4561 F.B.SALAH  
N° 10 799/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE MIDELT  
CERLE DE MIDELT  
CAIDAT DE ZAIDA  
COMMUNE  
TERRITORIALE  
DE ZAIDA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 1/2020/CTZ

Le 07/01/2021 à Dix heures (10h00mm), il sera procédé, dans la salle de réunion au Siège de la Commune Territoriale de Zaida, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix relatif à :

Extension du Réseau d'électricité à Zaida et aux douars Cités ci-dessous :  
-Tamelah-Takddarte-Taajlite-Tachroute-Ait Ali et Zaida Centre-Ait Alla Ou Mimoun-Ait Mouli Ait Khouya- Blal Tarklaoute-Izlatimne-Tanslamte-Ait Illoussan-Ait Daoud Ou Rahou- Boulajoul.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service technique à la Commune de Zaida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trente Mille Dirhams. (30 000,00dhs).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à somme de :  
Huit cent cinquante quatre mille trois Cent treize Dirhams et 06 Centimes (854 313,06dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés à la commune de

Zaida .  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Le dépôt des plis des offres peut s'effectuer par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 10 800/PA

**Royaume du Maroc**  
Ministère de l'intérieur  
Préfecture de Tétouan  
Commune de Tétouan  
Direction Générale des Services  
Division des Affaires Financières et Budgétaires  
Regie de Recettes  
Avis d'appel d'offres ouvert N° 03/2020

Le Mercredi 30 Décembre à 11 H du matin, il sera procédé, dans le bureau du président de la Commune de Tétouan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'exploitation de transport des véhicules par la grue à la fourrière de la ville de Tétouan.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la division des Affaires Financières et Budgétaires de la Commune de Tétouan sis à l'avenue sidi Mandri (ancien siège d'Azhar), ou téléchargé du portail [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à Cinquante mille 50.000,00 Dhs.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 24.25.26 et 27 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada 1 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Division des Affaires Financières et Budgétaires de la Commune de Tétouan ;  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 10 801/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA.

AVIS RECTIFICATIF

Messieurs les entrepreneurs sont informés que l'appel d'offres ouvert sur offre de prix n° 23/2020 relatif aux travaux de renforcement de la RP5409 du PK 0+000 au PK 3+526. Province de Taza., publié au journal Libération le 19 Novembre 2020 sous n° 9169, prévu le 14 Décembre à 10 h, est reporté pour le 22 Décembre 2020 à la même heure.

N° 10 798/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE KHENIFRA  
CONSEIL PROVINCIAL

**CADRE DU PROGRAMME  
PREVISIONNEL COMPLEMENTAIRE**

**ANNEE BUDGETAIRE 2020**

Le programme prévisionnel complémentaire des marchés que le Président du conseil provincial de Khénifra, envisage de lancer pour l'année budgétaire 2020 est le suivant:

**ETUDE**

Type de travaux	Objet des travaux	Lieux d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné
* Etude et assistance technique	- Etude et assistance technique pour le développement de la chaîne des valeurs des Plantes Aromatiques et Médicinales « PAM » au niveau de la province de Khénifra	Province de Khénifra	Appel d'offres ouvert	Décembre 2020	Service des marchés / DBM

**TRAVAUX**

Type de travaux	Objet des travaux	Lieux d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné
* Travaux d'électrification	- Travaux d'électrification des douars relevant du Caïdat El Hammam Province de Khénifra	Caïdat El Hammam	Appel d'offres ouvert	Décembre 2020	Service des marchés / DBM
* Entretien des Pistes	- Entretien des Pistes dans le Monde Rural : Entretien de la Piste Mswir Irchekiken - Province de Khénifra	Mswir Irchekiken	Appel d'offres ouvert	Décembre 2020	Service des marchés / DBM
	- Entretien des Pistes dans le Monde Rural : Entretien de la Piste relevant du douar Moulay Yaakoub à la CT Sidi Yahya Ou Saâd - Province de Khénifra	CT Sidi Yahya Ou Saâd	Appel d'offres ouvert	Décembre 2020	Service des marchés / DBM

N° 10 795/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION SOUS MASSA  
PROVINCE DE TABOUDANNT  
COMMUNE D'AIT LAZZA



**Avis d'Appel d'offres ouvert  
sur offre de prix N° :06/2020**

Le : **Mercredi 30 décembre 2020**, il sera procédé, en séance publique dans le bureau du président du conseil communal de la commune d'Ait Lazza à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° d'appel d'offre	Objet des appels d'offres	Caution Provisoire (en Dhs)	L'Estimation du cout des prestations (en Dhs)	Date	Heure
06/2020	Travaux d'assainissement liquide (eaux usées) du quartier Mharza à la commune territoriale d'Ait Lazza (1 er tranche).	40.000,00dhs (Quarante Mille Dirhams.)	1.991.691,79dhs (Un Million Neuf Cent Quatre Vingt Onze Mille Six Cent Quatre Vingt Cinq Dirhams et Soixante Dix Neuf Centimes)	30/12/2020	10h

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés au bureau des marchés de la Commune d'Ait Lazza ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) Les dossiers d'appel d'offres peuvent être envoyés par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n° 2.12-349 du 8 jourmada 1<sup>er</sup> 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2.12-349 précité.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune d'Ait Lazza.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre l'offre au maître d'ouvrage par voie électronique au portail des Marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de consultation.
- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.
- Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification :

Secteur	Classe	Qualifications
C	4	C 3

N° 10 802/PA

**LEADER MOUSSE SARL AU**  
RC : 11153

I- Selon la décision de l'associé unique en date du 05/11/2020 De La Société « LEADER MOUSSE SARL AU », il a été Décidé :

\* Changement de l'activité : **NEGOCIANT** par la nouvelle activité : **TRANSPORT POUR LE COMPTE DAUTRUI**, par conséquent l'article 2 du statut sera modifié comme suit :

1/ **TRANSPORT POUR LE COMPTE DAUTRUI**  
2/ **FABRICANT DE MOUSSE\_MATELAS-SIER**  
3/ **MARCHAND EFFECTUANT IMPORT EXPORT**

\*la nomination de Mlle EL YAKOUTI MOUNA, CIN° TA133398 , En qualité d'une responsable de l'activité effective et permanente du transport de marchandises pour le compte d'autrui de la société « LEADER MOUSSE SARL AU » .

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de 1 ere instance de BERRECHID le 30/11/2020 sous le N° 1524.

III- Le déclaration de modification de la dite société a été effectuée au niveau du registre du commerce, tribunal de premier instance BERRECHID, le 30/11/2020 ,RC :11153

N° 10 805/PA

**CAFE CHAHI**

Clôture de liquidation I- Selon l'assemblée générale extraordinaire en date du 02/10/2020 de La Société « CAFE CHAHI SARL », et selon les clauses mentionnées sur les statuts il a été Décidé :

• la clôture de liquidation de la société CAFÉ CHAHI SARL .

• La nomination en qualité de liquidateur Mlle. CHAHI NAZHA.

• la démission de gérante associée Mlle. CHAHI NAZHA.

• l'assemblée générale extraordinaire décide que la clôture de liquidation de la société ne produit ses effets, à l'égard des tiers, qu'à compter de la date à laquelle elle est publiée au registre de commerce.

• Le siège de liquidation est fixé à : RDC LOT EL FATH N°01 AIN HARROUDA-MOHAMMEDIA II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal du première instance de Mohammedia, le 30/11/2020 sous le N°1606.

III- Le déclaration de dissolution anticipe de la dite société a été effectuée au niveau du registre du commerce au tribunal du première instance de Mohammedia, le 30/11/2020 ; RC N°8553.

N° 10 806/PA

**BEST BUILDING SERVICE SARL AU**  
CONSTITUTION

I- Au terme d'un acte S.S.P en date 10/11/2020 il a été

constitué une Société SARL AU dont les caractéristiques suivantes:

-Dénomination **BEST BUILDING SERVICES SARL AU**  
-Objet Social : - IMPORTATION ET EXPORTATION DISTRIBUTION DU PRODUIT INDUSTRIEL ET MATRIEL DE NETTOYAGE

- NEGOCIANT  
- Siège social : HAY AMAL 2 N° FB 40 BUREAU 06 ETAGE 02 TIT MELLIL CASABLANCA

- Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir:

- Mme .EL AKRATI JAMILA. ... 1000 parts  
En totalité... (1000 parts)  
-Durée : 99 ans.

- GERANCE: est confiée à : Mme .EL AKRATI JAMILA, gérante associée unique pour une durée illimitée, Il aura la signature sociale unique.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 25/11/2020 sous le numéro 755041. RC N° 480871.

N° 10 807/PA

**PALAIS CONSTRUCTION SARL**  
CONSTITUTION

I- Au terme d'un acte S.S.P en date 11/11/2020 il a été constitué une Société SARL dont les caractéristiques suivantes :

-Dénomination : -PALAIS CONSTRUCTION SARL

-Objet Social : - IMMEUBLES, PROMOTEUR IMMOBILIER

- NEGOCIANT  
- Siège social : HAY AMAL 2 N° FB 40 BUREAU 06 ETAGE 02 TIT MELLIL CASABLANCA

- Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir :

- Mr. ABDELKEBIR BOUDANE : 500 parts  
- Mr. MOHAMED KANBOUCHI : 500 parts  
En totalité : (1000 parts)  
- Durée : 99 ans.

- GERANCE: Mr. ABDELKEBIR BOUDANE et Mr. MOHAMED KANBOUCHI, cogérants associés pour une durée illimitée, Ils auront la signature séparée.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 02/12/2020 sous le numéro 755907. RC N° 481559.

N° 10 808/PA

Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL) AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 14/2020

- SEANCE PUBLIQUE- Le Mercredi 30 Décembre 2020 à 10h, il sera procédé dans les bureaux de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL) sis à 11,

Angle Avenue Alger et Rue Al Kayraouane, Hassan-Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 14/2020 en lot unique, ayant pour objet : «Réalisation des Essais de Laboratoire pour Le Contrôle Qualité des Travaux d'Aménagement In-Site et Hors-Site du Projet de la Zone Logistique au Sud d'Ait Melloul Sis à la Commune de Laqliaa, Préfecture d'Inzegane Ait-Melloul»

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Département des Ressources Humaines et des Affaires Générales de l'AMDL, sis à l'adresse indiquée ci-dessus.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le coût estimatif s'élève à : • Deux Millions Huit Cent quarante mille Quatre Cent dirhams toutes taxes comprises (2.840.400,00 DHS TTC) ; Montant de la caution provisoire : • 75 000 DHS (Soixante-quinze mille Dirhams) ;

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28 et 29 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique.

Les plis peuvent, au choix des concurrents :

- Soit être déposés, contre récépissé, dans le bureau du Chef du Département Ressources Humaines et Affaires Générales de l'AMDL ;

- Soit être envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- Soit être remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis ;

- soit les transmettre par voie électronique via le site [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5 et 6 du règlement de la consultation du présent appel d'offres conformément à l'article 25 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Département Ressources Humaines et Affaires Générales de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique, sis à 11, Angle Avenue Alger et Rue Al Kayraouane, Hassan-Rabat. Tél : +212 538 009 293, Fax : +212 537 761 668.

N° 10 809/PA

**ROYAUME DU MAROC**

MINISTERE DE L'INTERIEUR

WILAYA DE LA REGION DE LAAYOUNESAKIA EL HAMRA

PROVINCE DE TARFAYA

CONSEIL PROVINCIAL DE TARFAYA

**Avis Rectificatif.**

**Appel d'offre ouvert N°05/CPT/2020**

Il est porté à la connaissance des concurrents que l'appel d'offre ouvert sur prix N° 05/CPT/2020, relatif aux études techniques et suivi des travaux de viabilisation du projet de trois lotissement « DYAR TARFAYA » « RYAD TARFAYA 1 » « RYAD TARFAYA 2 » Aura un changement de l'heure de l'ouverture des plis de la dite appel d'offre :

N° de l'appel d'offre	Objet	Ancien heure et date de l'ouverture	Nouveau heure et date de l'ouverture
05/CPT/2020	Etudes techniques et suivi des travaux de viabilisation du projet de trois lotissements « DYAR TARFAYA » « RYAD TARFAYA 1 » « RYAD TARFAYA 2 »	28/12/2020 A 13H00	28/12/2020 A 15H00

N° 10 804/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
جهة الدار البيضاء/سطات  
عمالة إقليم برشيد  
جماعة أولاد عيو  
رقم: 6.../أبها

**إعلان تعديلي عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية لفائدة موظفي الجماعة**

يعلن رئيس المجلس الجماعي لأولاد عيو عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 لفائدة موظفي الجماعة وذلك وفق الجدول التالي :

تاريخ إجراء الامتحان الكتابي	المناصب المتباري بشأنها	شروطولوج الامتحان	الدرجة الممتحن بشأنها	المرشحون لاجتياز الامتحان
2020/12/19	1	يفتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المرشحين المتوفرين على ست سنوات من الأقدمية من الخدمة الفعلية في الدرجة الأصلية.	تقني د 1 السلم 11	تقني د 2 السلم 10
2020/12/20	4		مساعد تقني د 2 السلم 7	مساعد تقني د 3 السلم 6
2020/12/19	1		مساعد إداري د 2 السلم 7	مساعد إداري د 3 السلم 6

ملحوظة: تم تعديل المناصب المتباري عنها بخصوص مساعد تقني من الدرجة الثالثة بأربع مناصب عوض ثلاث مناصب وأبقي بدون تغيير.

توضيح طلبات الترشح لدى مصلحة الموظفين قبل 3 أيام من تاريخ إجراء المباراة. وللمزيد من المعلومات، الاتصال بمصلحة الموظفين.

N° 10 803/PA

Malgré la suspension de l'impression,  
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès  
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers  
rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

# Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,  
antivirus contre l'infox



# Où va le Liban ?

## *V- Le Hezbollah, un Etat dans l'Etat*



Tout d'abord, sans ambages ni circonvolutions, la crise économique libanaise est liée directement aux sanctions américaines contre l'Iran. Le système de vases communicants impose sa loi : un pays très affecté au niveau de son économie comme l'Iran s'oblige de distribuer sa crise sur ses agents locaux qui interviennent directement ou indirectement dans les affaires des gouvernements de leurs pays d'origine : Liban avec le HA, l'Irak avec toutes ses milices pro-iraniennes, le Yémen avec les Houthis et la Syrie avec l'escadron El Qods. Mais, cette crise est jugée par différents angles, il y a d'abord celui des pays de l'UE, et surtout celui des pays signataires de l'accord nucléaire iranien (France, Royaume-Uni et Allemagne), qui amputent cette crise à toute la classe politique, sachant que celle-ci a perdu toute vulnérabilité depuis la descente de 2008, des chars et des milices du HA dans Beyrouth et les différentes métropoles libanaises, semant la terreur parmi les populations. Le HA négocie ses projets avec les armes sur la table, en gardant pour lui les postes ministériels de l'intérieur, de l'économie et des finances. Toute critique ouverte contre le HA signifie liquidation immédiate par attentat à la voiture piégée ou assassinat.

Les pays européens signataires de l'accord sur le nucléaire iranien, avaient obtenu des contrats juteux avec Téhéran, qui ont été gelés suite aux pressions de l'administration Trump, et qu'ils espèrent récupérer avec la levée des sanctions par l'administration Biden.

Le FMI a entamé des discussions avec le Liban, qui espère obtenir 10 milliards de dollars US, et pour les avoir, il faut mettre en place des réformes profondes. Selon un haut responsable de l'institution, "il faut restructurer la dette publique, renforcer le dispositif fiscal, renflouer les banques. Il faut

réformer l'économie et en particulier les entreprises publiques et améliorer la gouvernance ainsi que la transparence". Selon un expert libanais, "l'idée du FMI est juste parce que le Liban, pendant ces trente dernières années, a vécu un peu en quérmandant de la communauté internationale. Ces aides sont venues aider la corruption locale et aider les quelques oligarques libanais sans véritablement profiter à la population libanaise".

Quoi qu'il en soit, l'impasse absolue dans laquelle se trouve le Liban est due à l'influence qu'exerce l'Iran sur l'intérieur libanais comme c'est le cas en Irak, et qui entrave la mise en place des réformes réclamées par le FMI. Aussi bien en Irak qu'au Liban, les mêmes tentatives d'intimidation visent les manifestants, et au lieu de répondre aux appels de ces manifestants, les autorités et milices mènent conjointement des campagnes de répression contre ceux qui critiquent légitimement les défaillances des gouvernements. Certains dirigeants n'hésiteront pas à jouer sur la peur des citoyens de voir les violences intercommunautaires resurgir, dans l'unique but de se maintenir au pouvoir. C'est une stratégie qui a moins de chance de tenir, car les moyens financiers des chefs communautaires se réduisent de jour en jour. Il est compliqué d'évaluer le chemin que va prendre le Liban, car tous ces éléments entrent en confrontation.

Les accords de Taëf ont accordé au Hezbollah le statut de milice armée luttant contre l'occupation israélienne, et on ne peut que lui reconnaître le rôle bien assumé dans la libération du Sud du Liban occupé par Israël jusqu'en 2000. On peut estimer que la guerre provoquée en 2006 a bien été gagnée, malgré les pertes colossales causées par l'aviation israélienne aux infrastructures libanaises. De même, les

violations de l'espace aérien libanais étaient une pratique quotidienne, mais à partir de 2006, ces violations ne font plus partie de l'actualité.

Mais en 2008, les armes destinées à lutter contre l'occupant ont malheureusement été dirigées contre les populations et les élites politiques libanaises alors qu'elles sont censées défendre et nom menacer. La commission internationale qui a enquêté sur l'assassinat de R. Hariri a accusé le HA de cet acte. Il s'avère alors que la guerre de 2006 n'était qu'un camouflage pour embrouiller l'atmosphère dans laquelle l'assassinat de Hariri a été commis.

Depuis 2008, toutes les négociations politiques concernant l'intérieur libanais se sont déroulées dans l'intimidation et la menace. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à consulter les différentes déclarations des représentants pro-Hariri, pro-Joumboulat ou encore pro-Geagea.

Quand le Président français E. Macron s'est rendu pour la deuxième fois au Liban après les explosions dans le port de Beyrouth, il avait certainement les résultats d'un audit interne sur la situation économique du pays, et il a rencontré les représentants de tout le spectre politique libanais, auxquels il a annoncé la feuille de route à suivre, qui n'est pas différente de celle du FMI. Il est venu pour sauver un Liban qui est tombé dans le fossé de la pauvreté, de la paupérisation et de la déception. Et c'est pour cela qu'il a demandé à tout le monde de bouger de façon urgente, pour former un gouvernement d'union nationale constitué d'experts et non confessionnel. Et ce pour lui permettre de rassembler les arguments nécessaires à présenter aux Etats et aux institutions qui auront à apporter de l'aide financière au Liban. Nous avons la certitude que le langage du FMI et de Macron n'est pas celui

du secrétaire général du HA, Hassan Nassr Allah (HNA) qui ne cesse de prononcer des discours menaçants, qui font du confessionnalisme une arme de guerre. Pour nous, Fayrouz est l'antithèse de HNA, car elle sème les grains d'amour dans la terre et dans le cœur des Libanais, par ses mélodies et son esprit inventif. Son génie est digne d'être comparé à celui de J. K. Jabrane, dont les œuvres continuent encore à occuper une place dans toutes les bibliothèques du monde, car les lecteurs ont trouvé dans ses œuvres la voie de l'honnêteté et du bien.

Du Liban sont parties des élites qui ont dirigé et gouverné des pays dans le demi-continent américain. D'autres ont réalisé des projets gigantesques en Afrique et en Europe, où hommes d'affaires, médecins, ingénieurs et professeurs ont contribué au développement dans leur pays d'accueil.

Après sa révolution, l'Iran a fait rentrer le Liban dans une autre phase de communautarisme, en créant cette nouvelle entité qui manifeste une radicalisation hors norme avec des ramifications dans plusieurs pays voisins.

Après les explosions de Beyrouth, le Président Aoun a tenté l'impossible en chargeant H. Diab de former un gouvernement d'union nationale comme demandé par Macron, et à deux reprises, la tentative a fini par un échec. Ensuite, les regards sont tournés encore une fois vers Hariri à qui M. Aoun a demandé de former un gouvernement.

S'agissant du dossier nucléaire iranien, Joe Biden entamera de nouvelles négociations, en vue de trouver une issue pacifique à ce dossier comme c'était le cas avec Obama.

**Par Abdelkrim NOUGAOUI**  
Enseignant-chercheur à Onjda

# Zdravko Krivokapic, le modeste professeur qui a unifié l'opposition monténégrine

## Portrait



Après une carrière universitaire menée loin de l'arène politique, le professeur Zdravko Krivokapic est devenu vendredi dernier le nouveau Premier ministre du Monténégro, au détriment d'un parti qui avait réussi à régner sur le minuscule pays des Balkans trois décennies durant.

Ce chrétien orthodoxe prend la tête d'un gouvernement soutenu par des éléments de droite, une situation inédite dans l'ancienne République yougoslave.

Pour les analystes, le nouveau Premier ministre a réussi à sceller une alliance improbable entre des groupes d'opposition, allant des communistes aux ultra-nationalistes, grâce à son image de citoyen ordinaire, à l'écart des débordements qui ont parfois émaillé la vie politique monténégrine.

Ce front hétéroclite a fait mieux que le Parti des démocrates socialistes (DPS) du président Milo Djukanovic, qui n'avait jamais perdu une élection depuis le démantèlement de la Yougoslavie au début des années 90.

"Je suis comme vous, un homme ordinaire, et disent-ils, un homme

modeste", avait expliqué Zdravko Krivokapic aux électeurs avant les législatives d'août, de son ton calme et posé. "Je suis un père de famille, certains disent que je suis accro au travail".

Ce professeur d'ingénierie mécanique originaire de Niksic, dans le centre du Monténégro, était respecté dans les milieux universitaires mais inconnu des électeurs quand il a débuté en politique début janvier.

Arborant sa foi avec fierté, il était rapidement devenu le visage d'une alliance formée de politiciens de droite et de pro-Serbes entretenant des liens étroits avec l'église orthodoxe serbe (SPC).

Cette église basée à Belgrade est la religion dominante au Monténégro, où un tiers des habitants s'identifient toujours comme Serbes, malgré le divorce du pays d'avec la Serbie en 2006.

Ce sujet reste très sensible alors que le camp pro-serbe est sorti renforcé d'une controverse provoquée par une loi sur la liberté religieuse qui ouvrait la voie au transfert à l'Etat monténégrin de centaines de monastères et églises gérés par la SPC.

Première historique, le clergé

avait soutenu ouvertement Zdravko Krivokapic durant la campagne, louant ses valeurs traditionnelles et sa foi.

Cette bénédiction, couplée à sa réputation de "Monsieur Propre", a considérablement favorisé sa réussite, juge Daliborka Uljarevic, directrice du Centre pour l'éducation civique.

"Les citoyens du Monténégro voulaient un leader prêt au dialogue et au compromis, ils en avaient assez d'un chef à la poigne de fer", poursuit-elle, en référence au règne du président Djukanovic.

Zdravko Krivokapic s'est présenté comme au-dessus des partis, motivé par la foi, et désireux de répondre au "désir de changement". Son gouvernement d'experts "ne travaillera plus pour les intérêts d'un parti, de certains groupes d'intérêt ou d'individus, mais pour les citoyens", a-t-il promis dans son discours d'investiture.

Si ses valeurs conservatrices lui ont valu le soutien du camp nationaliste pro-serbe, il s'est attiré des critiques en parlant du Monténégro comme d'un "pays serbe".

Mais il a également su séduire des électeurs plus centristes, las du

statu quo.

"L'appui de l'église a attiré certains électeurs d'autres structures, peut-être même du DPS, dont les sentiments religieux étaient plus profonds que leur fidélité au DPS, aliénés par le clientélisme", poursuit l'analyste.

Pendant les célébrations de la victoire, le nouveau Premier ministre avait refusé de scander des slogans anti-Djukanovic, préférant aller chercher la bénédiction de l'archevêque.

Son ton mesuré tranche aussi avec celui de certains membres de l'ancienne opposition qui n'avaient pas hésité à s'en prendre physiquement à d'autres députés au moment de l'adoption fin 2019 de la loi sur la religion.

Il a promis de préserver l'ancrage occidental du Monténégro, entré dans l'Otan voici trois ans, et qui est dans le peloton de tête des négociations d'adhésion à l'Union européenne.

Aux Monténégrins, il a promis de lutter contre la corruption et de dépolitiser les institutions, sans faire de chasse aux sorcières. "Il n'y aura aucune sorte de représailles politiques".

# Sport

## Une manche inaugurale prolifique en buts

*Pourvu que la deuxième journée de la Botola soit aussi de bonne facture*

Il a plu des cordes et des buts en cette fin de semaine avec pas moins de 25 réalisations à mettre au compte de cette première journée de la Botola Pro D1 «Inw», soit une excellente moyenne d'un peu plus de 3 buts par match.

Une manche inaugurale qui a tenu donc toutes ses promesses clôturée dimanche par trois oppositions de bonne facture, surtout le

### El Hajhouj fait parler de lui d'entrée

La rencontre ayant opposé le Fath Union Sport et le Raja Club Athletic Club a été marquée par la célébration polémique de Reda El Hajhouj. Un geste que le club regrette profondément et pour lequel le joueur sera convoqué dès cette semaine en commission de discipline. En effet, ladite célébration va à l'encontre du règlement intérieur du FUS mais également du contrat qui lie le joueur au club. Le club n'autorisera jamais quiconque à commettre quelque acte allant à l'encontre des valeurs et de l'image du club, lit-on dans le site officiel du FUS.

choc FUS-Raja où le fil du match n'a pas cessé de changer, pour qu'en fin de compte l'issue de parité soit de mise, trois partout.

Le champion sortant a été attendu de pied ferme par une équipe de FUS, décidée à réussir sa saison grâce à son armada de jeunes. La rencontre a démarré sur les chapeaux de roues et les Rbatis n'ont pas tardé à débloquer la situation par l'entremise de l'international libyen Anis Salto (14<sup>e</sup>), avant que Réda El Hajhouj ne double la mise sur penalty à la 25<sup>e</sup> minute. Sauf que ce n'était que partie remise, car les Verts ont prouvé qu'ils avaient assez de ressources pour revenir dans la partie pour d'abord réduire le score (38<sup>e</sup>) et ensuite égaliser (49<sup>e</sup>) par le biais de l'inévitable Soufiane Rahimi.

Le sort de cette confrontation était bien loin d'être scellé et c'est la nouvelle recrue du Raja, Noah Saadaoui, qui est parvenue à tripler la mise (73<sup>e</sup>). A 7 minutes de la fin du temps réglementaire, le FUS a vu ses efforts récompensés, réussissant à remettre les pendules à l'heure suite à un but de Nawfal Zerhouni.

Au Complexe Mohammed V à Casablanca, le Wydad a assuré l'essentiel, s'offrant le CAYB sur le score de 2 à 0, buts de l'infortuné Youssef Oukadi contre son camp (23<sup>e</sup>) et de Yahya Attiat Allah qui, sur un joli tir bien placé, a pu trou-



ver la lucarne à la 77<sup>e</sup> minute.

Pour ce match, l'entraîneur des Rouges, le Tunisien Fawzi Benzarti a aligné pratiquement la vieille garde qui a sorti un match correct. Et elle a grand intérêt à le faire, sinon le banc de touche est là pour accueillir les joueurs en petite forme et ce n'est pas Walid El Karti qui dira le contraire, réserviste lors de cette première sortie des Rouges.

L'IRT, qui avait beaucoup souffert la saison écoulée, est en droit de se targuer de sa parfaite opération après avoir surclassé en déplacement le HUSA par 1 à 0, but de Youssef Anouar à la demi-heure de jeu.

Pour rappel, le bal de cette journée a été ouvert vendredi et il a été marqué par la victoire des deux promus, le SCCM et le MAS. Les Fédalis ont eu raison au Complexe Moulay Abdellah de Rabat (le stade Saniet Rmel étant fermé) du MAT sur le score de 2 à 0, tandis que les Fassis se sont imposés, sur leur pelouse fêliche du stade Hassan II, sur l'ASFAR par 2 à 1.

Samedi, le derby régional entre l'OCS et le DHJ a débouché sur un festival de buts, 4-3 pour les Safiots avec déjà un goaléador du championnat : le jeune Benyachou, auteur d'un super hat-trick. Quant à la RSB, elle a annoncé la couleur, disposant de la RCAZ par 2 à 0, au mo-

ment où le RCOZ a été accroché au complexe OCP de Khouribga par le MCO (1-1).

Par ailleurs, pas de répit pour les clubs de la Botola dont certains aborderont aujourd'hui les péripéties de la seconde journée. Au programme de mardi figurent trois rencontres, à savoir RSB-MAS, FAR-MAT et SCCM-RCAZ. Mercredi, il y aura DHJ-WAC en prologue, suivi de CAYB-HUSA et d'IRT-OCS, tandis que le plateau de jeudi offre deux matches : MCO-FUS et RCA-RCOZ.

Mohamed Bouarab

### Programme

#### 2<sup>e</sup>me journée

#### Mardi

15h30 : RSB-MAS  
17h30 : FAR-MAT  
19h30 : SCCM-RCAZ

#### Mercredi

15h30 : DHJ-WAC  
17h30 : CAYB-HUSA  
19h30 : IRT-OCS

#### Jeudi

15h30 : MCO-FUS  
17h30 : RCA-RCOZ

## L'AS FAR affiche ses ambitions pour retrouver sa gloire d'antan

Après avoir terminé la saison précédente à la sixième position du classement de la Botola Pro D1 de football, l'AS FAR affiche de grandes ambitions en vue de retrouver sa gloire d'antan et occuper une place parmi les quatre premiers du championnat national au titre de la saison 2020-2021.

Le moral gonflé à bloc après une préparation menée à la baguette, les joueurs de l'AS FAR plongeront dans le bain de la compétition en quête de victoires et de résultats positifs leur permettant de bousculer les prétendants habituels au titre et se frayer un chemin vers le sacre tant attendu.

Au regard du potentiel du club et de ses bonnes pioches du mercato, l'équipe militaire dispose d'arguments solides pour se lancer dans cette course au titre sous la houlette de son entraîneur, Abderrahim Taleb, qui a fait tant de bien à cette équipe qui a flôlé la relégation lors de la saison 2018-2019.

Approché par la MAP, M. Taleb a affirmé que les préparatifs pour la nouvelle saison se sont bien déroulés, mettant en avant l'excellent état d'esprit de l'effectif et l'ambiance qui règne au sein du groupe.

"La préparation pour la saison 2020-2021, qui a duré un mois et demi, a permis de disputer quelques matchs amicaux où plusieurs joueurs ont eu l'occasion de tester leur aptitude physique, leur capacité à se fon-

dre dans le groupe et faire montre de l'étendue de leur talent", a fait savoir M. Taleb. L'entraîneur de l'AS FAR a expliqué que "les six matches amicaux qu'ont disputés l'équipe première et l'équipe espoir, ont permis de tester plusieurs joueurs et de concevoir une équipe-type compétitive capable de relever les défis du club".

"Après une évaluation technique et tactique du rendement de la précédente saison, le staff technique a mis le doigt sur les problèmes défensifs du club", a souligné le coach, notant que lors du mercato le choix a, ainsi, été porté sur l'international congolais et ancien défenseur de Vita club Yannick Bangala Litombo qui pourra apporter une certaine sérénité dans l'axe défensif. Le club pourra aussi compter sur la nouvelle pioche du club, Jad Assouah, qui est considéré comme "l'un des meilleurs défenseurs au championnat national", a ajouté le technicien marocain, satisfait des recrutements de l'AS FAR qui a mis la main sur un certain nombre de joueurs dont la qualité technique, physique et tactique correspond à un club de ce niveau. Dans ce sens, le coach s'est félicité de l'arrivée au sein du groupe du jeune attaquant Zakaria Fati en provenance du Youssoufia de Berrechid. Pétri de talents, le jeune joueur "pourra mettre ses qualités techniques au service de la création du jeu offensif qui faisait parfois défaut lors de la précédente saison", a-

tel confié. Le technicien se réjouit également de la prolongation du contrat du troisième meilleur buteur de Botola Pro D1 lors de la précédente saison, Joseph Gnadou. "L'avant-centre ivoirien a reçu plusieurs offres d'autres clubs mais a finalement décidé de porter les couleurs de l'AS FAR", a-t-il précisé.

Interrogé sur les désignations de Aziz Samadi, Amine Kabli et Abdelkrim Hadrioui dans la direction

technique du club, l'entraîneur a indiqué que ces anciens joueurs pourront apporter énormément au club, compte tenu de leurs expériences respectives et de leurs connaissances technique et tactique. "Leur collaboration avec les entraîneurs ne pourra qu'être bénéfique pour le club", a-t-il ajouté.

Par Mouad Elhouari (MAP)

### Fiche technique

- Nom du club : Association sportive des Forces Armées Royales
- Date de création : 1958
- Couleurs du club : Rouge, vert et noir
- Stade : Complexe Sportif Prince Moulay Abdellah (50.000 places)
- Président délégué : Aboubakar El Ayoubi
- Entraîneur : Abderrahim Taleb
- Palmarès
- Botola: Douze fois champions (1960-1961, 1961-1962, 1962-1963, 1963-1964, 1966-1967, 1967-1968, 1969-1970, 1983-1984, 1986-1987, 1988-1989, 2004-2005 et 2007-2008).
- Coupe du Trône : Onze fois vainqueur (1958-1959, 1970-1971, 1983-1984, 1984-1985, 1985-1986, 1998-1999, 2002-2003, 2003-2004, 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009).
- Ligue des champions de la CAF: Vainqueur en 1985
- Coupe de la CAF : Vainqueur en 2005, finaliste en 2006
- Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupes : Finaliste en 1997
- Principales recrues : Zakaria Fati, le Congolais Yannick Bangala Litombo
- Principaux départs : Salaheddine Bahi, Yassine Boughaz, Mohamed Bamaamar, Yassine El Joupi.

## La date de l'assemblée de la FRMBB a été arrêtée au 20 courant



La commission provisoire chargée de la gestion de la Fédération Royale marocaine de basketball (FRMBB) a fixé au 20 décembre la date de la tenue de son assemblée générale ordinaire électorale, au palais des sports du Complexe sportif Prince Moulay Abdellah à Rabat (14h30).

Cette décision intervient "après que toutes les conditions nécessaires ont été remplies pour la tenue de l'assemblée générale électorale de la FRMBB, comme condition indispensable pour sortir de la stagnation que connaît ce sport populaire", a indiqué l'instance provisoire dans un communiqué.

Toutes les mesures de précaution ont été prises, compte

tenu de l'état d'urgence sanitaire en vigueur dans le cadre de la lutte contre la Covid-19 et de la mise en place d'un protocole sanitaire pour garantir la sécurité du nombre limité de personnes qui vont assister à l'assemblée générale, a ajouté la même source.

La commission a appelé l'ensemble des adhérents à contribuer à la réussite de cette assemblée générale dans la perspective de remettre la Fédération sur la bonne voie, donner le coup d'envoi des diverses activités sportives liées au basketball et assurer ainsi son rayonnement en tant que sport national.

## Calcio L'AC Milan enchaîne les victoires



L'AC Milan, malgré l'absence de Zlatan Ibrahimovic, ne faiblit pas en tête de la Serie A avec une nouvelle victoire chez la Sampdoria Gênes (2-1) lors de la 10e journée, conservant cinq points d'avance sur l'Inter Milan, désormais seule deuxième après le 0-0 entre la Roma et Sassuolo.

Naples, en s'imposant facilement chez la lanterne rouge Crotone (4-0) avec son maillot porte-bonheur aux couleurs de l'Argentine de Diego Maradona, rejoint pour sa part la Juventus sur la troisième marche du podium, à six points de Milan.

Franck Kessié, intronisé tireur des pénalités milanais par Ibrahimovic lui-même après ses ratés, avait promis qu'il s'en chargerait de nouveau malgré un tir manqué le week-end précédent. Et cette fois, le milieu ivoirien n'a pas raté quand l'occasion s'est présentée juste avant la mi-temps, après une main du joueur de la Sampdoria Jakub Jankto (45e).

Dominateurs, les Milanais ont doublé la

mise par Samuel Castillejo juste après son entrée en jeu à la conclusion d'un joli mouvement sur l'aile gauche entre Hauge et Rebic (77e) et résisté en fin de match, mis sous pression sur la fin mais finalement vainqueur pour la cinquième fois en cinq déplacements en championnat. Et sans Zlatan Ibrahimovic, toujours blessé.

"Je crois que c'est la première fois qu'on jouait sans Ibra, Simon Kjaer ni Ismaël Bennacer, qui sont pour nous trois joueurs très importants, mais l'équipe a démontré qu'il y avait de très bons joueurs, un vrai groupe", s'est réjoui l'entraîneur Stefano Pioli.

"L'équipe est jeune, mais elle continue à me surprendre par sa maturité", a-t-il ajouté.

A Crotone, Naples n'a fait qu'une bouchée de la lanterne rouge réduite à dix dès le début de la seconde période. Lorenzo Insigne (31e), Hirving Lozano (58e), Diego Demme (76e) et Andrea Petagna (90+1e) ont confirmé la force offensive du Napoli (deuxième attaque derrière l'Inter), pourtant

privé depuis trois semaines de Victor Osimhen.

"Le 4-0 est un peu mensonger au vu du match, mais je suis satisfait parce que ce n'est pas simple de jouer tous les trois jours, c'était important de prendre les trois points", a salué l'entraîneur Gennaro Gattuso, estimant qu'il fallait parfois "savoir jouer le couteau entre les dents".

Naples rejoint ainsi la Juventus (3e ex aequo), difficile vainqueur samedi du derby contre le Torino (2-1), dans la roue de l'Inter Milan, désormais seule dauphine de l'AC Milan après sa victoire sur Bologne (3-1).

Sassuolo (5e) descend du podium ne profitant pas de sa supériorité numérique face à l'AS Rome, réduite à dix dès la 40e minute après le deuxième carton jaune reçu par son attaquant espagnol Pedro.

Paradoxalement, à dix, c'est la Roma qui a alors pris l'ascendant dans ce match jusqu'ici équilibré sur la pelouse détrempée du Stadio Olimpico. Les Giallorossi ont pâti du manque

de confiance actuel de Edin Dzeko et d'un manque de réussite (poteau en seconde période et but refusé à Henrikh Mkhitaryan juste avant la pause par la VAR pour une faute préalable de Dzeko).

L'entraîneur Paulo Fonseca, remonté et exclu lui aussi à la mi-temps, a contesté plusieurs décisions arbitrales, dont le premier carton jaune de Pedro en début de match mais aussi le fait que la VAR ne soit pas intervenue en fin de match pour transformer en rouge un carton jaune sorti après une grosse faute sur le Romain Lorenzo Pellegrini, sorti blessé.

"Il s'est passé des choses que j'ai du mal à comprendre", a-t-il lancé, néanmoins "fier" de ses joueurs.

Sassuolo, à qui un but a aussi été refusé par la VAR, marque le pas après son enthousiasmant début de saison. "La deuxième mi-temps ne m'a pas plu, pas tant pour le résultat que pour le peu d'envie de remporter le match", a regretté l'entraîneur Roberto De Zerbi.

## Ligue 1 : Lille et Lyon gardent le cap

Lille et Lyon ont pris place dimanche sur le podium du Championnat de France après la 13e journée, à deux points du Paris SG, tandis que Nice a stoppé l'hémorragie pour son premier match sans l'entraîneur Patrick Vieira. Nantes, au contraire, est au plus mal.

Quatre victoires de suite, six succès sur les sept derniers matches: pour l'OL, la belle série semble réellement prendre forme. Encore sans pitié pour Metz à Saint-Symphorien (3-1), les Lyonnais ont prouvé qu'avec un match par semaine en raison de leur absence en Coupe d'Europe, ils faisaient partie des effectifs les plus frais du Championnat.

Entre le penalty arrêté par Anthony Lopes, l'impact de Memphis Depay, buteur, et l'efficacité de Karl Toko-Ekambi, auteur d'un doublé et impliqué désormais sur les six derniers buts lyonnais, les motifs de satisfaction sont nombreux pour les hommes de Rudi Garcia, malgré l'exclusion tardive du jeune Rayan Cherki.

Et le milieu Housssem Aouar, sanctionné lors du dernier match par son club pour ne pas avoir

respecté son programme d'entraînement, a pu retrouver sereinement les pelouses.

Lyon siège désormais au troisième rang avec 26 points, à deux longueurs du Paris SG, victorieux samedi à Montpellier (3-1) avec le 100e but de Kylian Mbappé sous le maillot parisien, et à égalité de points avec Lille qui le dépasse à la différence de buts.

Le duel de la 14e journée dimanche prochain entre le PSG et Lyon s'annonce déjà décisif.

Un peu plus tôt dans la journée, Le Losc avait su s'offrir le choc des prétendants au podium contre Monaco (2-1), en faisant la différence en seconde période grâce à Jonathan David (53e) et Yusuf Yazici (65e).

La semaine est parfaite pour les Dogues, qui mettent fin à une série de quatre victoires monégasques, trois jours après avoir validé leur qualification pour les 16es de finale de la Ligue Europa.

Monaco reste en embuscade (5e, 23 points), juste derrière Marseille (4e, 24 pts), vainqueur vendredi à Nîmes (2-0) mais qui compte toujours deux

matches en retard.

Nice, autre prétendant initial aux places européennes, était dans une toute autre optique deux jours après l'éviction de Patrick Vieira.

Son ex-adjoint roumain Adrian Ursea, propulsé entraîneur principal du Gym à Reims, a vécu une première mitigée mais "sereine" selon lui, en tenant le match nul dans le brouillard en Champagne (0-0).

Après deux revers de suite en Ligue 1 et une élimination en C3, Nice se contentera de ce point à l'extérieur et de ce 11e rang (18 pts) au classement.

Un peu plus haut, Angers continue de confirmer: solides contre Lorient (2-0), les Angevins, 7es, comptent 22 points déjà et font un joli rapproché, en doublant notamment Rennes (9e, 19 pts), tristement battu chez lui samedi par Lens (2-0) après son élimination en Ligue des champions.

Les Lorientais s'enfoncent un peu plus avec quatre défaites de suite et huit points seulement, autant que la lanterne rouge Dijon, tenue en échec

par Saint-Etienne (0-0).

La crise semble plus tenace encore du côté de Nantes: les Nantais enchaînent les performances décevantes, et la large défaite contre Strasbourg (4-0), une autre équipe en méforme, ne risque pas d'arranger l'avenir de Christian Gourcuff.

Le classement n'est encore pas alarmant, avec une 14e place (13 pts), mais la dynamique, et surtout la manière dans cette défaite à domicile ont de quoi inquiéter l'entraîneur nantais, dont l'équipe reste sur quatre matches sans victoire dont deux défaites.

"J'ai honte", a lancé le gardien Alban Lafont sur la chaîne Téléfoot. "Si on continue comme ça, on va se mettre en danger". Quant à Gourcuff, il a évacué les interrogations: "Si je ne conviens pas à la situation, c'est pas un souci."

Dans une toute autre dynamique, Bordeaux a fait son entrée dans la première moitié du tableau (10e) en battant Brest (1-0) grâce à un but tardif d'Hatem Ben Arfa, son deuxième sous ses nouvelles couleurs.

## La colombophilie, nouvelle passion des jeunes Sénégalais

La colombophilie, qui en Europe pâtit d'une image de passe-temps pour retraités, connaît à l'inverse un essor au Sénégal, où une jeune génération se lance dans l'élevage de pigeons voyageurs, en espérant un jour rivaliser avec les meilleurs champions de Belgique ou du nord de la France.

Quand il s'introduit dans son petit colombier, sur le toit de son immeuble de la Médina, un quartier populaire de Dakar, Oumar Johnson, la trentaine, est obligé d'avancer penché. Parmi les dizaines d'oiseaux qui volent en tout sens dans l'espace confiné et malodorant, il en repère un et le saisit d'un geste sûr.

"Celui-ci, c'est Super King", le pigeon de concours le plus cher jamais vendu au Sénégal, dit-il avec fierté.

M. Johnson, qui préside la jeune Fédération colombophile sénégalaise (FCS), a dû déboursier 420.000 francs CFA (environ 640 euros) pour acquérir aux enchères ce pigeon marocain au pedigree flatteur. Il espère créer avec Super King une lignée de champions quand il se reproduira.

M. Johnson élevait déjà des pigeons locaux pour le plaisir lorsqu'il a découvert, "il y a sept ou huit ans, sur internet", que certaines espèces étaient spécialement sélectionnées pour effectuer de longs voyages.

Sa passion pour la colombophilie était née. Depuis, c'est comme une drogue, et même un "mode de vie", dit ce scientifique de profes-



sion. Née en Belgique, cette discipline s'est développée dans les cités minières et industrielles du nord de la France au début du XXe siècle.

Au Sénégal, les concours se tiennent généralement sur des distances de 100 à 250 km, soit nettement moins que les épreuves européennes les plus prestigieuses, mais les règles sont identiques: les pigeons sont lâchés d'un même endroit et doivent regagner leur pigeonnier le plus rapidement possible.

La France compte encore quelque 10.000 colombophiles, dont 50% dans le Nord et le Pas-de-Calais, mais leur nombre décline d'environ 2% par an. En Belgique,

où ils étaient 250.000 juste après la Seconde Guerre mondiale, il en reste environ 20.000, pour la plupart âgés. L'irruption ces dernières années de riches collectionneurs venus de Chine, où posséder des pigeons de concours est signe de prestige, est venu bouleverser le petit monde colombophile.

Les élevages se sont professionnalisés et les prix se sont envolés. Le 15 novembre, un pigeon d'un élevage belge a été adjudgé aux enchères à un acheteur chinois à un prix record de 1,6 million d'euros, lors d'une vente en ligne.

Le Sénégal est encore loin de ces sommets: le pays d'Afrique de l'Ouest ne compte que quelque 350

passionnés. Les pigeons s'échangent à partir de 10.000 francs CFA (15 euros) et gagner un concours ne rapporte que l'équivalent de quelques centaines d'euros.

Il n'empêche, "ce sont des athlètes, ils ont besoin de s'entraîner", explique à l'AFP un autre passionné, Moustapha Gueye.

Tous les jours, dès 07H00, ce commerçant de 40 ans nourrit et soigne ses protégés, avant de les lâcher pour une séance d'exercices.

Il s'essaye aussi à croiser mâles et femelles d'espèces étrangères et locales, en espérant développer une lignée des pigeons capables d'endurer de longues distances et de supporter la chaleur du Sénégal.

Il y a quelques semaines, plusieurs dizaines de colombophiles s'étaient donné rendez-vous à Dakar, en toute fin de soirée, pour un test grandeur nature, juste avant le début de la saison officielle des courses. Après les formalités d'enregistrement, les volatiles sont envoyés jusqu'à Diourbel, à 155 km plus à l'est, où ils sont relâchés à l'aube.

Quelques heures plus tard, l'un des participants, Mamadou Diallo, fait les 100 pas sur le toit de sa maison, quand soudain un pigeon apparaît.

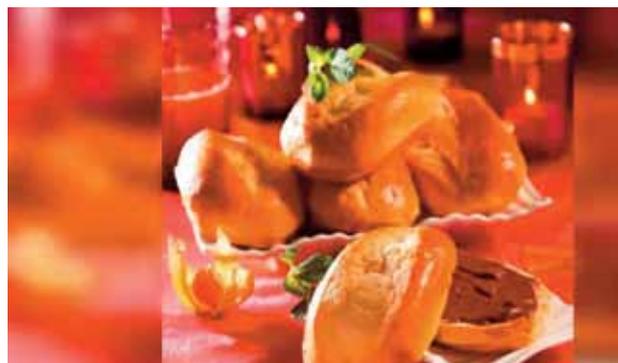
L'électro-mécanicien de 33 ans joue d'un sifflet et agite une bouteille remplie de graines pour attirer l'oiseau vers le toit de sa maison, quand soudain un pigeon apparaît.

Le président de la fédération, Son "rève", dit-il, c'est "d'amener la colombophilie dans les greniers" du Sénégal. Mais aussi d'avoir "une grande ferme" d'élevage pour "vivre de (sa) passion", qu'il espère transmettre à ses enfants.

Au Sénégal, ces nouvelles générations, bien que souvent dépourvues de moyens financiers, représentent l'avenir de la colombophilie, estime Oumar Johnson, le président de la fédération.

"En Europe, on doit motiver les jeunes pour qu'ils s'adonnent à la colombophilie. Ici, ils se ruent", dit-il, en rêvant qu'un jour le Sénégal soit "l'une des grandes nations des pigeons de course".

## Mini-sandwiches



### Ingrédients

30 g de levure fraîche  
50 g de sucre  
1 œuf  
10 cl d'huile  
25 cl de lait  
1 cuillère à café de sel

### Préparation

Mettez tous les ingrédients dans un grand saladier et pétrissez bien la pâte jusqu'à ce qu'elle se détache du bol.

Couvrez le bol d'un linge et d'une petite couverture et laissez lever environ 1 heure. Lorsque la pâte est levée, dégazez-la (appuyez avec votre poing un bon coup dessus pour évacuer l'air) et formez ensuite des petits pains de 60 g chacun. Façonnez la pâte comme vous le souhaitez et laissez reposer encore 30 min environ. Préchauffer le four à 180°C (thermostat 6). Badigeonnez du jaune d'œuf et enfournez 10-15 min au four à 180°C.

## L'atmosphère de Venus ne contient pas de trace potentielle de vie

Une étude annonçant la découverte d'un gaz peut-être lié à une forme de vie dans l'atmosphère de Venus, est contestée cette semaine par deux études mettant en doute cette découverte, voire niant sa réalité.

L'étude du Pr Jane Greaves, de l'Université britannique de Cardiff, parue à la mi-septembre, avait fait la Une, avec la "présence apparente" de phosphine sur Venus. Ce gaz, qui n'est pas lié au vivant dans les planètes géantes du système solaire, provient exclusivement d'une activité microbienne ou humaine sur Terre.

L'annonce, qualifiée par le chef de la Nasa Jim Bridenstine "d'événement le plus important" dans la recherche de vie extra-terrestre, a stimulé la recherche sur le sujet. D'autant plus que l'étude du Pr Greaves rappelait prudemment l'importance de confirmer son unique détection de la phosphine.

L'équipe coordonnée par Thérèse Encrenaz, astrophysicienne de l'Observatoire de Paris-PSL, l'a prise au mot, en cherchant une "signature" de la molécule dans la gamme infra-rouge. Elle a conclu, dans la revue *Astronomy & Astrophysics* le 27 octobre, que ses résultats étaient incompatibles avec ceux de l'équipe du Pr Greaves.

Selon Mme Encrenaz, "ce que Greaves a vu en fait c'est une signature qui, si elle est réelle, s'est formée à une altitude de 80 km, dans la haute mésosphère, bien au-dessus de ce que nous avons observé en haut des nuages".

Or la scientifique de Cardiff supposait que la phosphine détectée trouvait sa source dans ces nuages, 20 km en dessous, ce qui suppose un mélange de gaz constant à ces deux altitudes. "Nous, on observe ce qui se passe au niveau des nuages, à 60 km à peu près, au sommet de la couche nuageuse, et on peut dire qu'on n'en voit pas", a dit à l'AFP Mme Encrenaz.

Dans ces conditions, il est "extrêmement difficile de rendre compatible les deux mesures", selon l'astrophysicienne, spécialiste des atmosphères planétaires, qui dit "pour l'instant" ne pas croire à la présence de ce gaz dans celle de Venus.

Une deuxième étude, parue toujours dans *Astronomy & Astrophysics*, enfonce le clou en attaquant la méthode du Pr Greaves.

Pour Ignas Snellen, astrophysicien à l'Université néerlandaise de Leiden, cette méthode débouche sur des "résultats faussés". Son équipe met notamment en cause l'utilisation d'un "polynôme de degré 12", une équation permettant de "nettoyer" un signal de détection, mais au risque de le corrompre si le degré est trop élevé.

L'équipe du Pr Snellen, reprenant les données et la méthode du Pr Greaves, trouve des résultats "sous le seuil généralement admis d'acceptation statistique". Elle en conclut que ces données ne fournissent "pas de preuve statistique pour une présence de phosphine dans l'atmosphère de Venus".